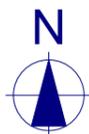


PARC EOLIEN DU SANTERRE

Phase 2

Commune de Fouquescourt
Département de la Somme

Dossier Architectural



Limites communales

Zone de survol des pales

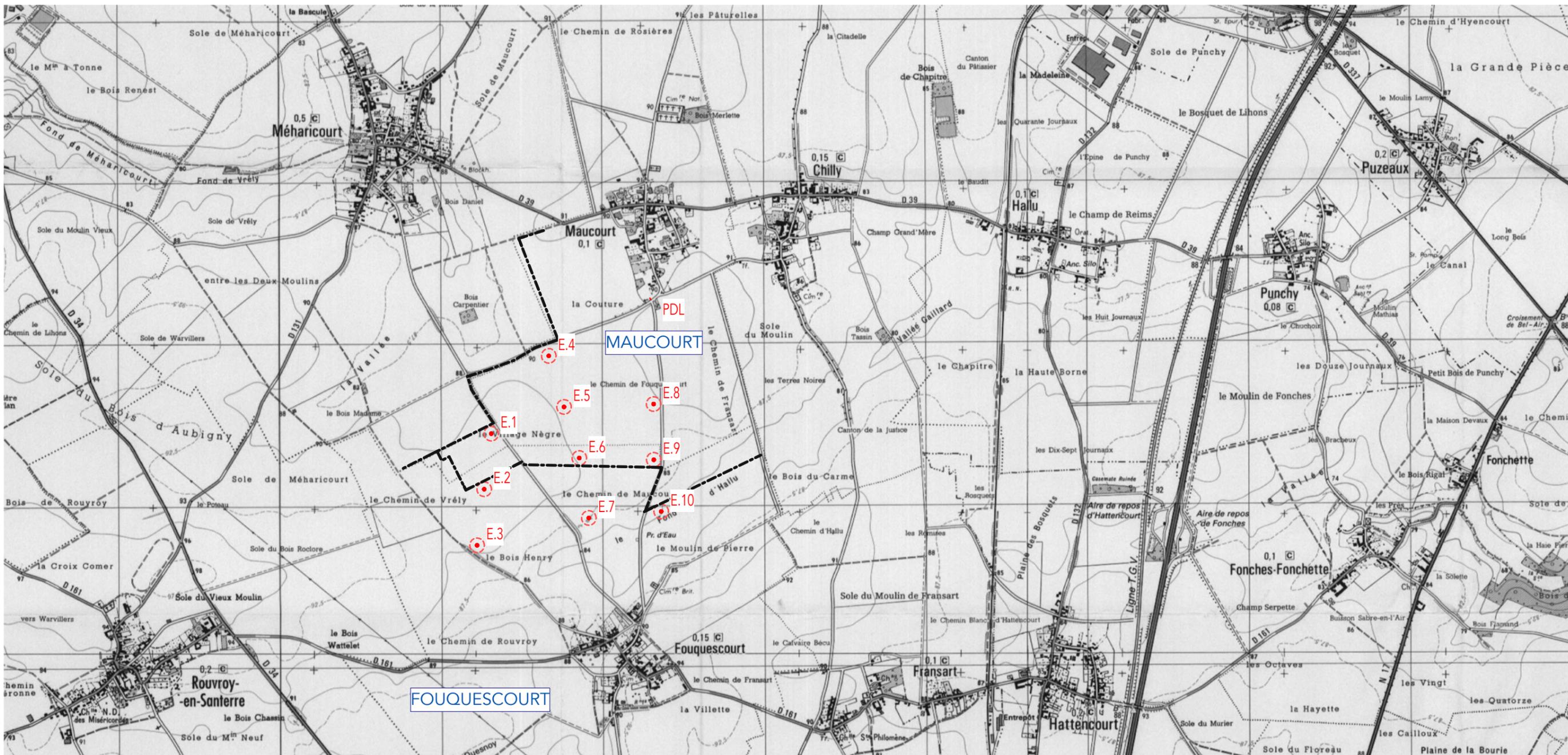
Emprise du mat

E.4

Une éolienne

PDL

Poste de livraison



	LAMBERT 93 CC50		LAMBERT 1		WGS 84 Degré Minutes Seconde		ALTITUDE (SOL)	ALTITUDE (NACELLE)
	x	y	x	y	Longitude	Latitude	NGF	NGF (+ 80 m)
E1	1 681 308,83	9 175 807,60	629 087,47	231 466,77	2 ° 44 ' 25,61518	49 ° 46 ' 55,86794	+ 90,75 m	+ 170,75 m
E2	1 681 265,12	9 175 463,65	629 046,80	231 122,46	2 ° 44 ' 23,48996	49 ° 46 ' 44,72945	+ 91,60 m	+ 171,60 m
E3	1 681 221,00	9 175 116,44	629 005,75	230 774,89	2 ° 44 ' 21,34493	49 ° 46 ' 33,48562	+ 91,60 m	+ 171,60 m
E4	1 681 664,97	9 176 289,20	629 439,33	231 951,48	2 ° 44 ' 43,33651	49 ° 47 ' 11,49664	+ 89,89 m	+ 169,89 m
E5	1 681 759,53	9 175 973,04	629 536,68	231 636,18	2 ° 44 ' 48,11776	49 ° 47 ' 01,27315	+ 89,35 m	+ 169,35 m
E6	1 681 854,09	9 175 656,88	629 634,03	231 320,88	2 ° 44 ' 52,89844	49 ° 46 ' 51,04961	+ 90,00 m	+ 170,00 m
E7	1 681 913,28	9 175 285,75	629 696,49	230 950,29	2 ° 44 ' 55,91933	49 ° 46 ' 39,04267	+ 88,86 m	+ 168,86 m
E8	1 682 314,44	9 175 990,88	630 091,40	231 658,91	2 ° 45 ' 15,85593	49 ° 47 ' 01,91030	+ 87,44 m	+ 167,44 m
E9	1 682 315,51	9 175 645,88	630 095,51	231 313,94	2 ° 45 ' 15,96580	49 ° 46 ' 50,74310	+ 88,12 m	+ 168,12 m
E10	1 682 361,48	9 175 325,92	630 144,31	230 994,41	2 ° 45 ' 18,31651	49 ° 46 ' 40,39106	+ 86,30 m	+ 166,30 m
PDL	1 682 297,45	9 176 634,40	630 068,70	232 302,10	2 ° 45 ' 14,90045	49 ° 47 ' 22,73645	+ 89,50 m	/

PLAN DE SITUATION FOND IGN (source Géoportail)

Ech. 1 : 25 000



Limites communales

Zone de survol des pales

Emprise du mat

E.4

Une éolienne

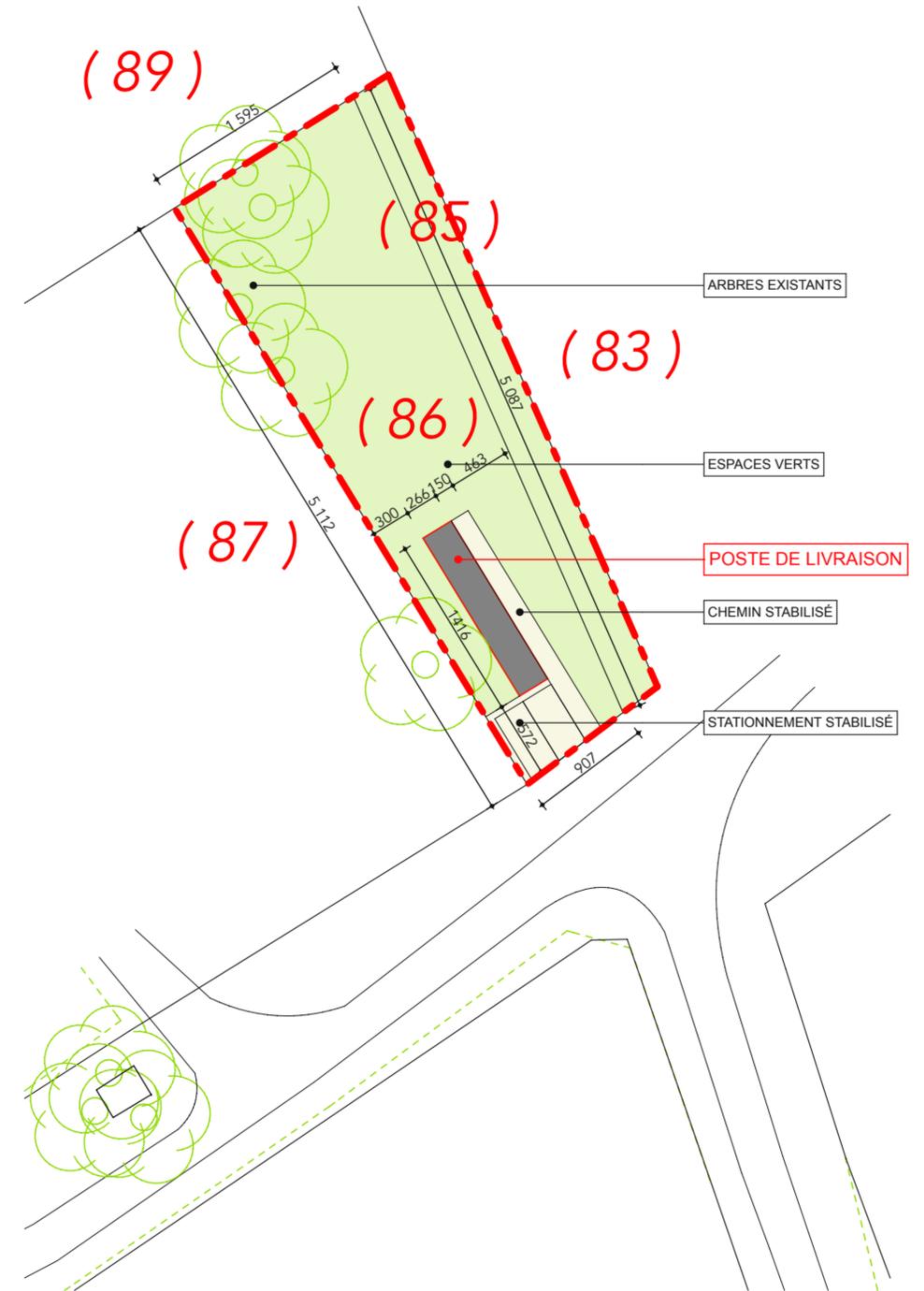
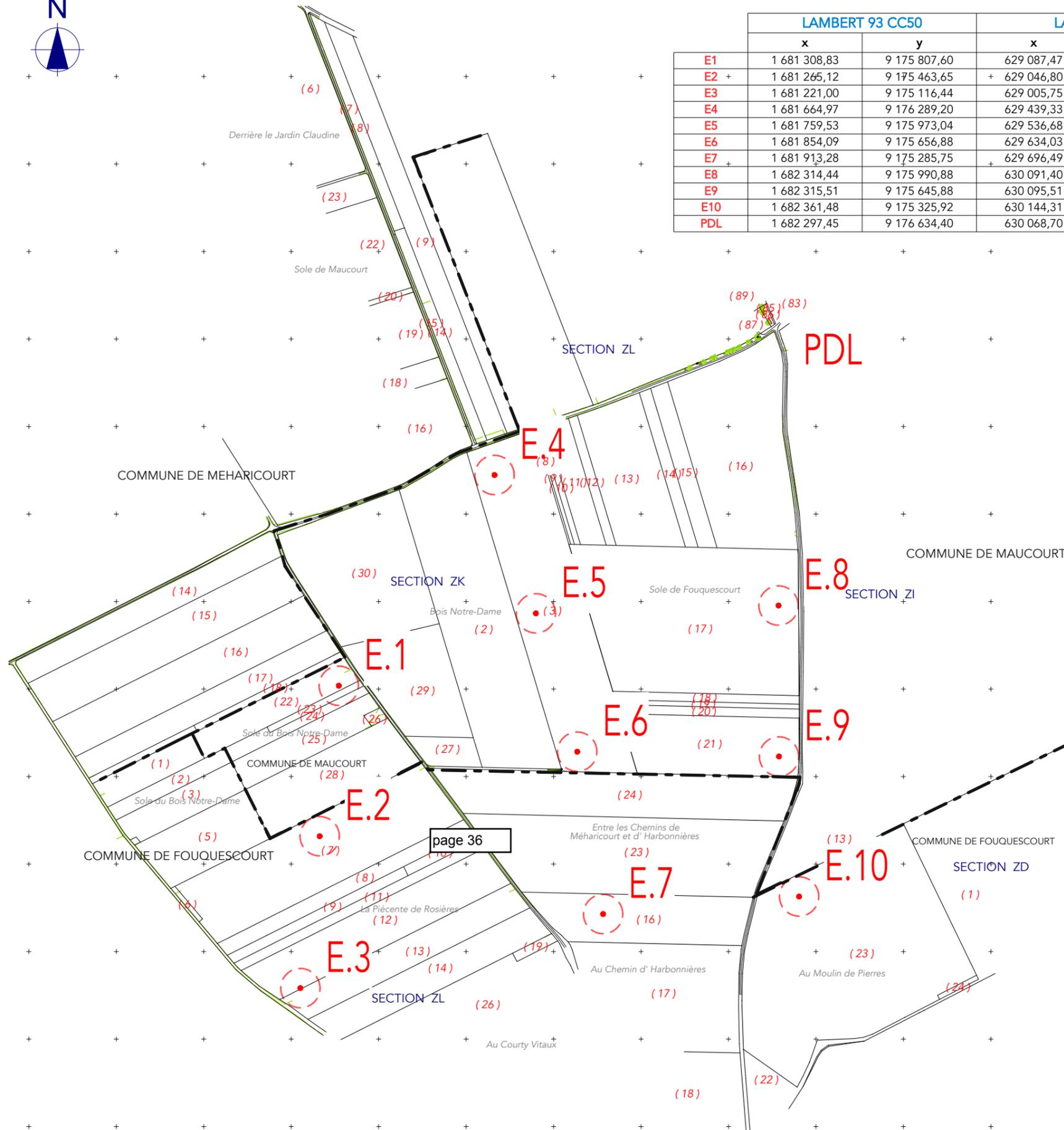
PDL

Poste de livraison

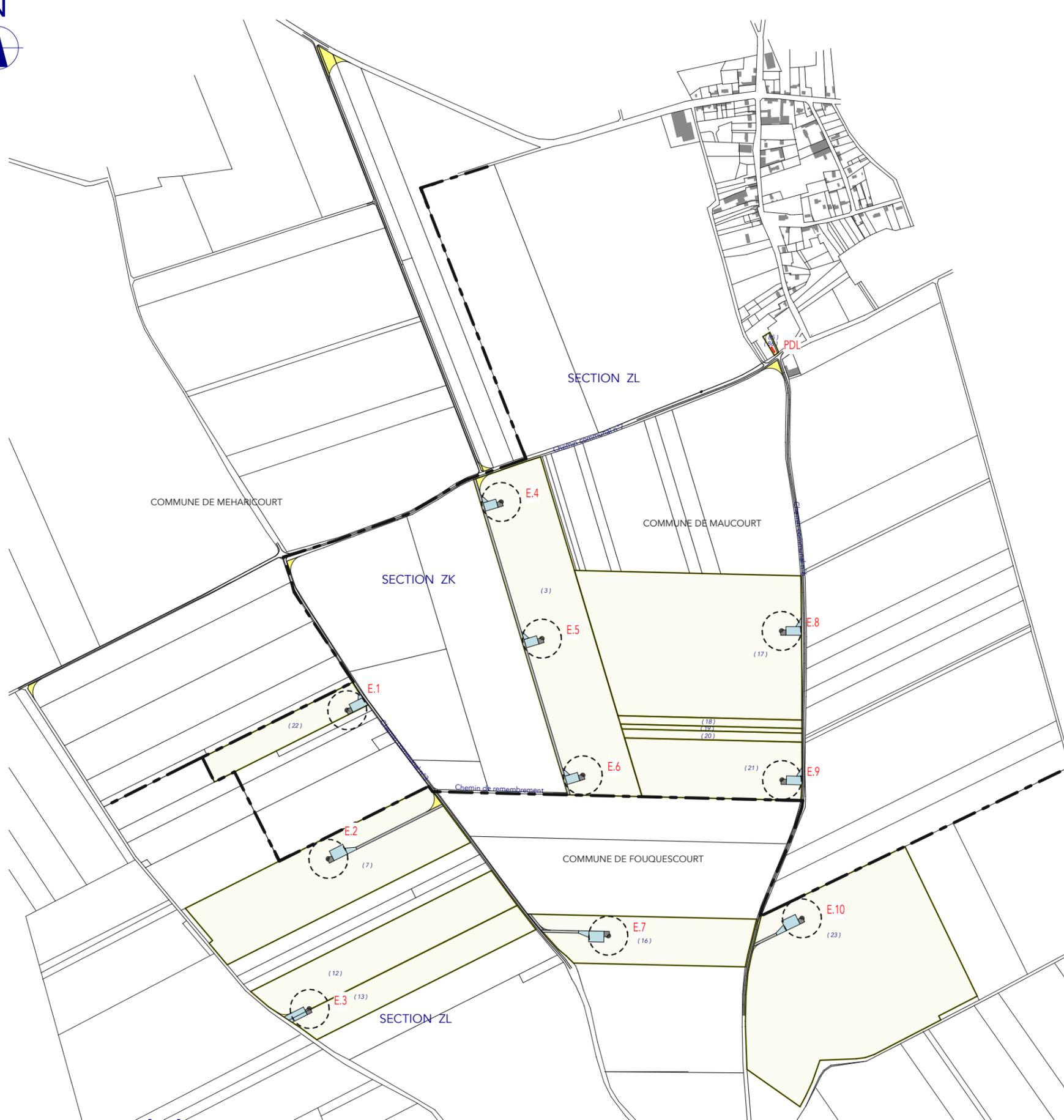


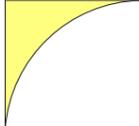
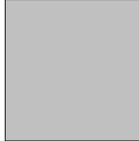


	LAMBERT 93 CC50		LAMBERT 1		WGS 84 Degré Minutes Seconde		ALTITUDE (SOL)	ALTITUDE (NACELLE)
	x	y	x	y	Longitude	Latitude	NGF	NGF (+ 80 m)
E1	1 681 308,83	9 175 807,60	629 087,47	231 466,77	2 ° 44 ' 25,61518	49 ° 46 ' 55,86794	+ 90,75 m	+ 170,75 m
E2	1 681 265,12	9 175 463,65	629 046,80	231 122,46	2 ° 44 ' 23,48996	49 ° 46 ' 44,72945	+ 91,60 m	+ 171,60 m
E3	1 681 221,00	9 175 116,44	629 005,75	230 774,89	2 ° 44 ' 21,34493	49 ° 46 ' 33,48562	+ 91,60 m	+ 171,60 m
E4	1 681 664,97	9 176 289,20	629 439,33	231 951,48	2 ° 44 ' 43,33651	49 ° 47 ' 11,49664	+ 89,89 m	+ 169,89 m
E5	1 681 759,53	9 175 973,04	629 536,68	231 636,18	2 ° 44 ' 48,11776	49 ° 47 ' 01,27315	+ 89,35 m	+ 169,35 m
E6	1 681 854,09	9 175 656,88	629 634,03	231 320,88	2 ° 44 ' 52,89844	49 ° 46 ' 51,04961	+ 90,00 m	+ 170,00 m
E7	1 681 913,28	9 175 285,75	629 696,49	230 950,29	2 ° 44 ' 55,91933	49 ° 46 ' 39,04267	+ 88,86 m	+ 168,86 m
E8	1 682 314,44	9 175 990,88	630 091,40	231 658,91	2 ° 45 ' 15,85593	49 ° 47 ' 01,91030	+ 87,44 m	+ 167,44 m
E9	1 682 315,51	9 175 645,88	630 095,51	231 313,94	2 ° 45 ' 15,96580	49 ° 46 ' 50,74310	+ 88,12 m	+ 168,12 m
E10	1 682 361,48	9 175 325,92	630 144,31	230 994,41	2 ° 45 ' 18,31651	49 ° 46 ' 40,39106	+ 86,30 m	+ 166,30 m
PDL	1 682 297,45	9 176 634,40	630 068,70	232 302,10	2 ° 45 ' 14,90045	49 ° 47 ' 22,73645	+ 89,50 m	/



PLANS MASSE – PHASE TRAVAUX – PC2



-  Aménagement provisoire aire de manoeuvre
-  Voirie créée
-  Aménagement nivelé et stabilisé autour de l'éolienne
-  Aire provisoire de montage
-  Limites communales
-  Parcelles projet

PC2 PLAN GÉNÉRAL PHASE TRAVAUX
Ech. 1:10000

1437
IDEX-FOUQ10

IDEX
Installation de 10 éoliennes et d'un poste de livraison
FOUQUESCOURT / MAUCOURT

Phase

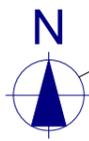
PC

Indice

A

page 37

9



Aménagement nivelé et stabilisé

E.1

Pan coupé provisoire

Aire provisoire de montage

(22)

4600

Chemin communal n°3

Élargissement provisoire de la voirie communale

34 664

Chemin

Aménagement provisoire aire de manoeuvre rayon intérieur = 34m

Zone de survol des pales

E.2

Voirie créée largeur 5,50m

4600

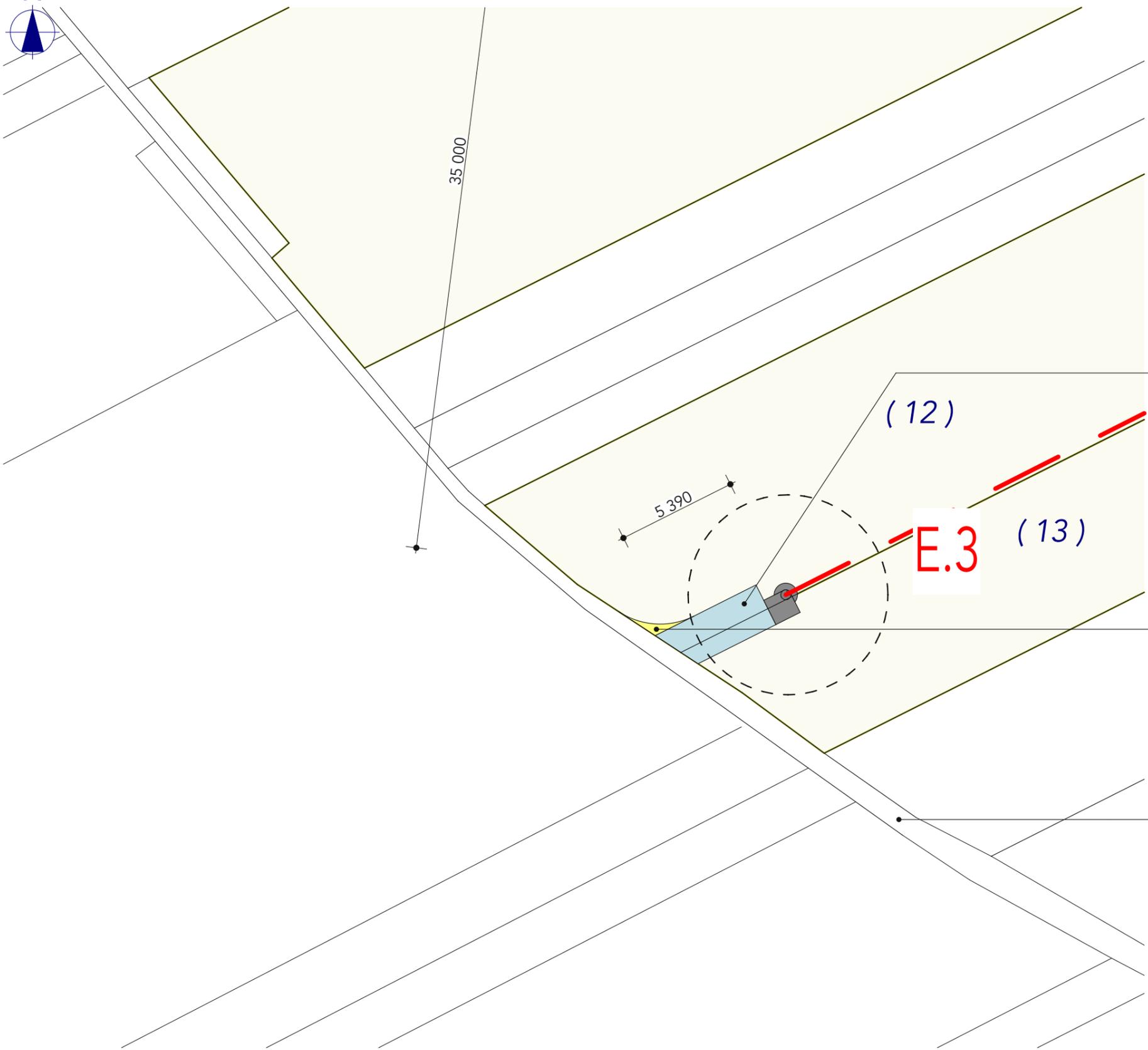
29 280

(7)

--- Réseau électrique

- - - Limites communales

▭ Parcelles projet



Aire provisoire de montage

Aménagement provisoire
aire de manoeuvre
rayon intérieur = 34m

Élargissement provisoire
de la voirie communale

--- Réseau électrique

- - - Limites communales

▭ Parcelles projet

TRAVAUX E3
Ech. 1:2000



Chemin com.

Élargissement provisoire de la voirie communale

Aménagement provisoire aire de manoeuvre rayon intérieur 34m

Aménagement provisoire aire de manoeuvre rayon intérieur 40m

Pan coupé provisoire

E.4

33000

ZK

Voirie créée largeur 5,50m

(3)

Aire provisoire de montage

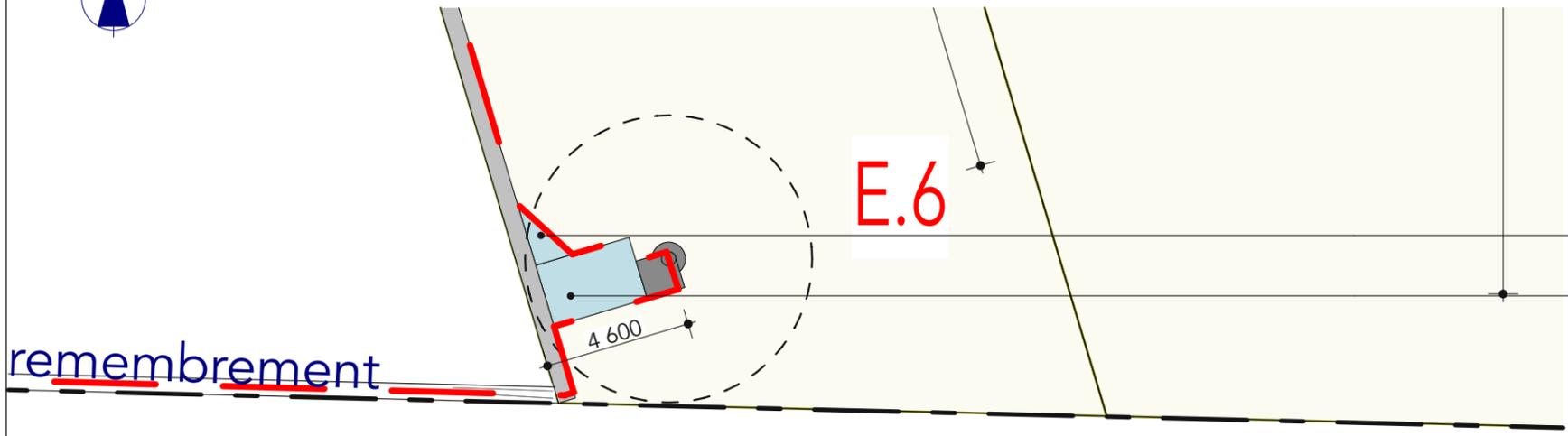
4600

E.5

--- Réseau électrique

- - - Limites communales

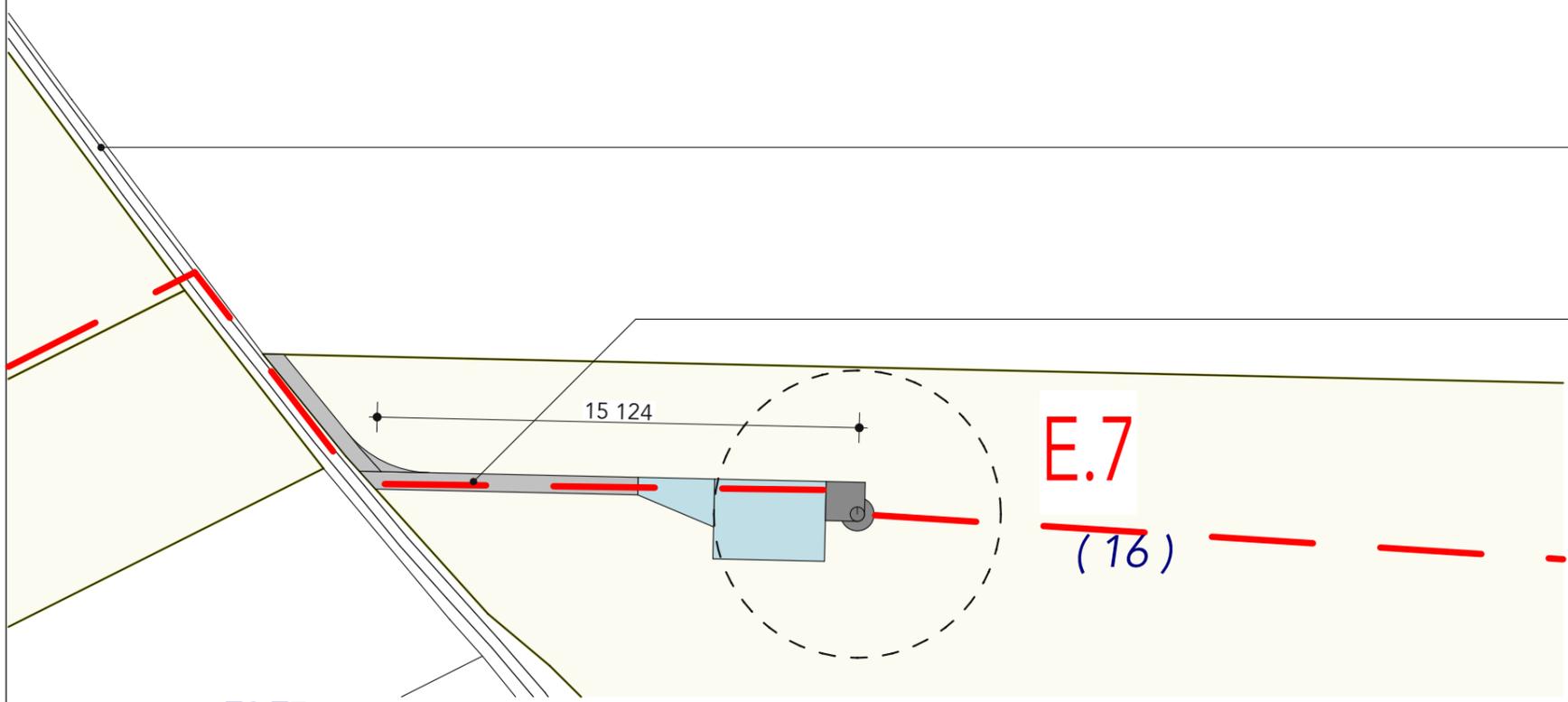
▭ Parcelles projet



Pan coupé provisoire
Aire provisoire de montage

remembrement

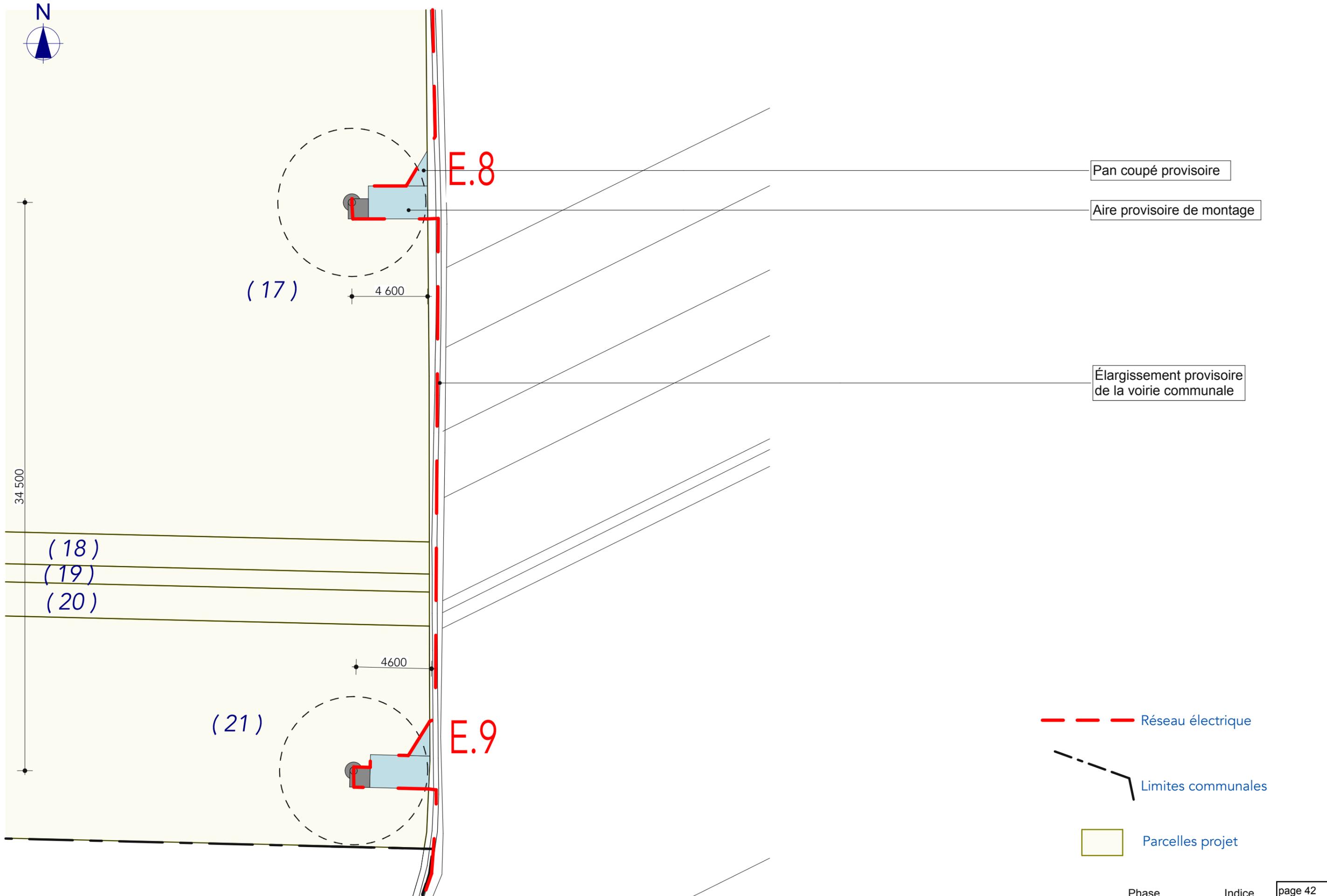
COMMUNE DE FOUQUESCOURT



Élargissement provisoire de la voirie communale

Voirie créée largeur 5,50m

- - - Réseau électrique
- - - Limites communales
- Parcelles projet



Pan coupé provisoire

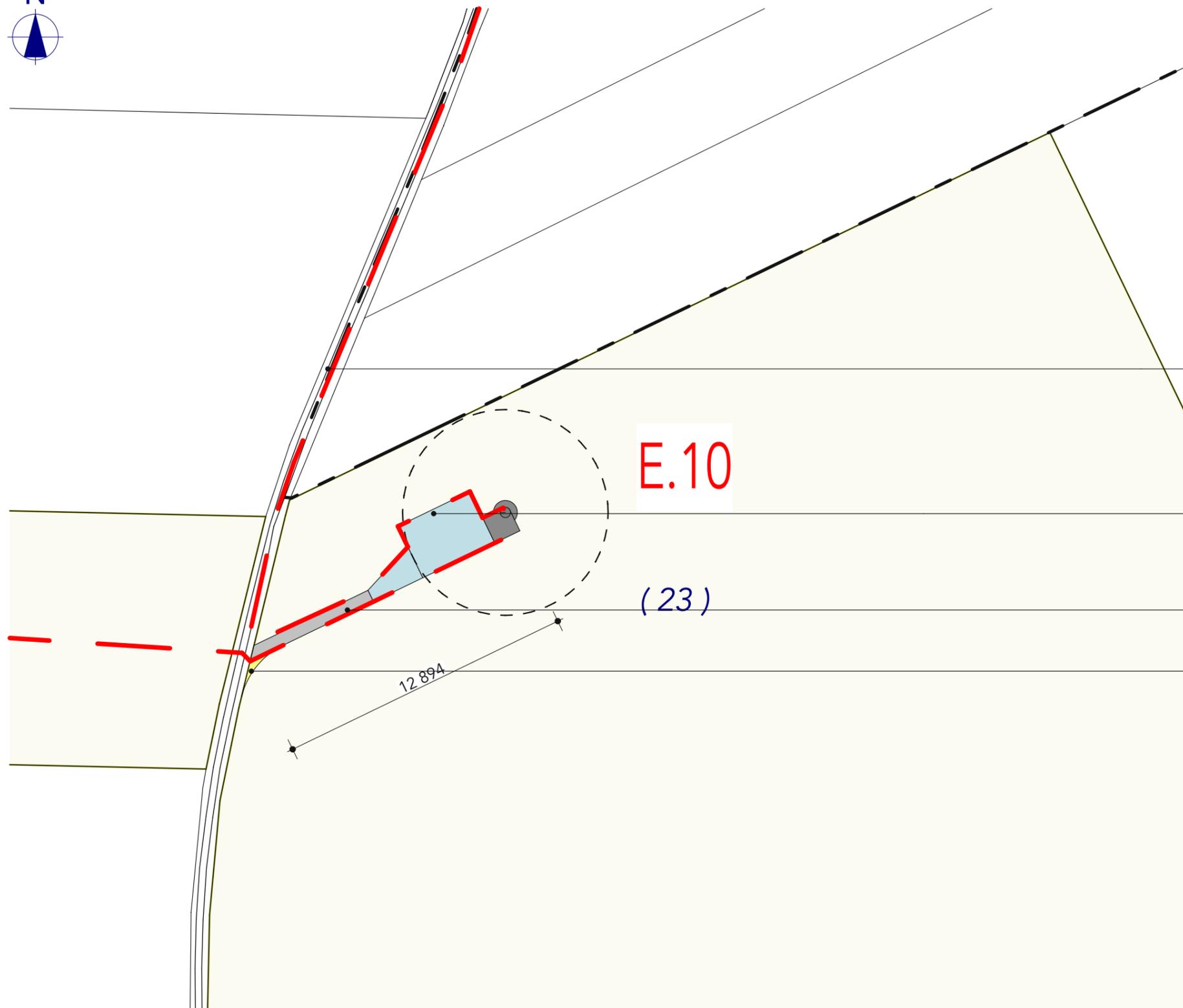
Aire provisoire de montage

Élargissement provisoire de la voirie communale

--- Réseau électrique

- - - Limites communales

▭ Parcelles projet



Élargissement provisoire de la voirie communale

Aire provisoire de montage

Voirie créée largeur 5,50m

Aménagement provisoire aire de manoeuvre rayon intérieur = 34m

--- Réseau électrique

- - - Limites communales

□ Parcelles projet

TRAVAUX E10
Ech. 1:2000



(85)
(86)

PDDL

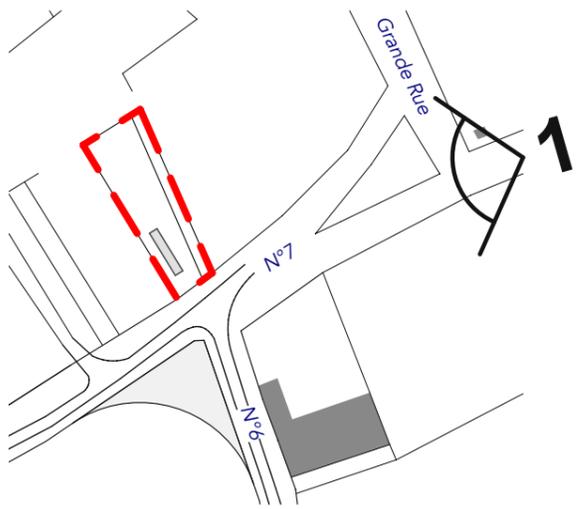
Terrassement

Aménagement provisoire
aire de manoeuvre
rayon intérieur = 34m

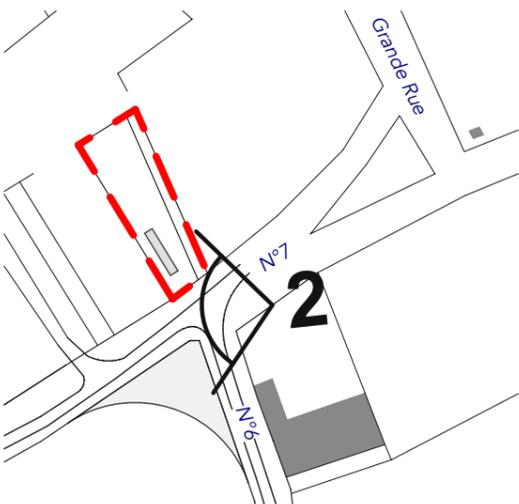
--- Réseau électrique

- - - Limites communales

▭ Parcelles projet



1 Vue depuis l'intersection entre le chemin communal n°7 et le chemin communal n°6



2 Vue depuis l'intersection entre le chemin communal n°7 et la Grande Rue de Maucourt



PDL - INSERTION DEPUIS LE CHEMIN COMMUNAL N°6

1437
IDEX-FOUQ10

IDEX
Installation de 10 éoliennes et d'un poste de livraison
FOUQUESCOURT / MAUCOURT

Phase

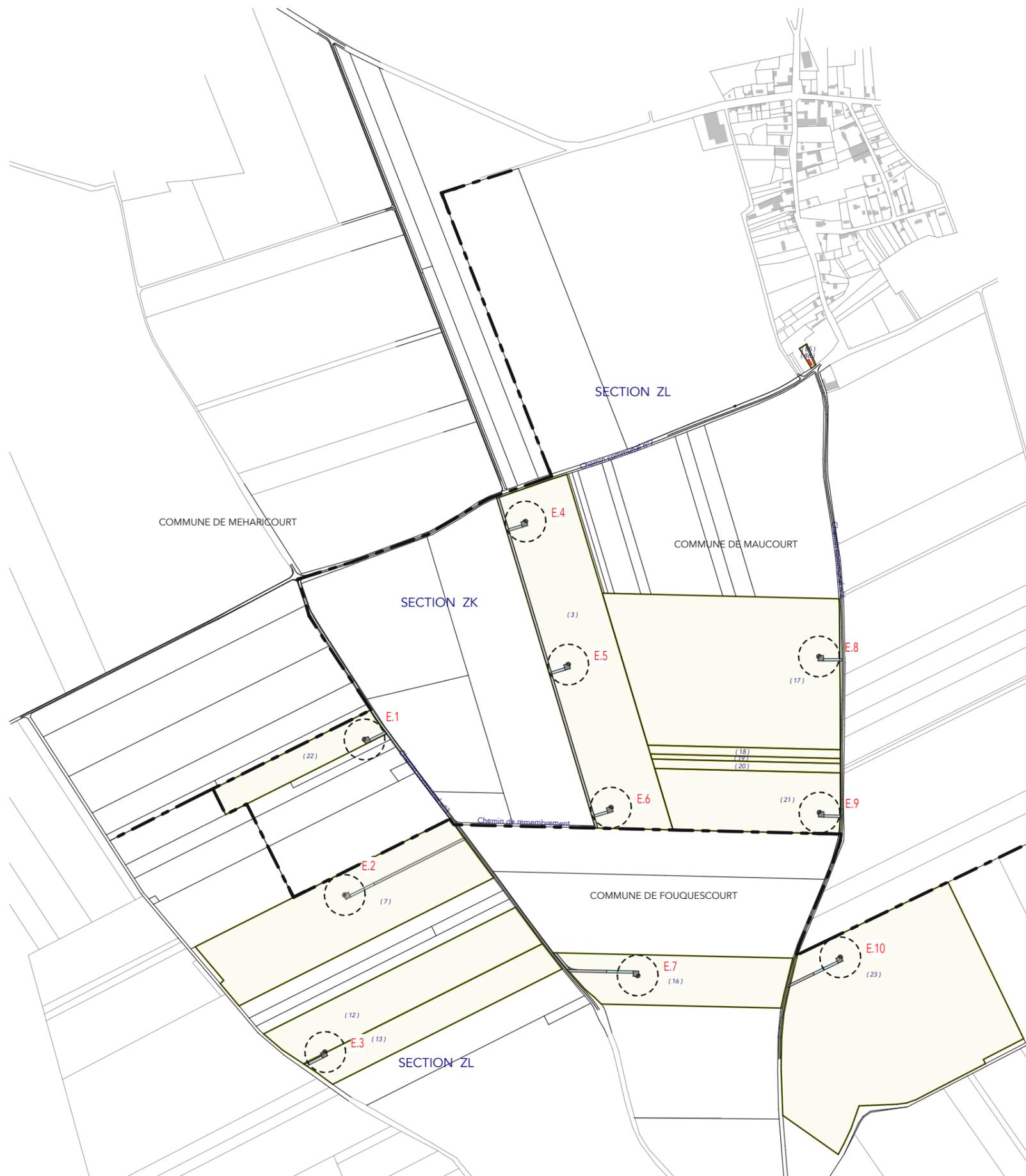
PC

Indice

A

27

PLANS MASSE – PHASE EXPLOITATION – PC2



PC2 PLAN GENERAL PHASE EXPLOITATION
Ech. 1:10000

1437
IDEX-FOUQ10

IDEX
Installation de 10 éoliennes et d'un poste de livraison
FOUQUESCOURT / MAUCOURT

Phase

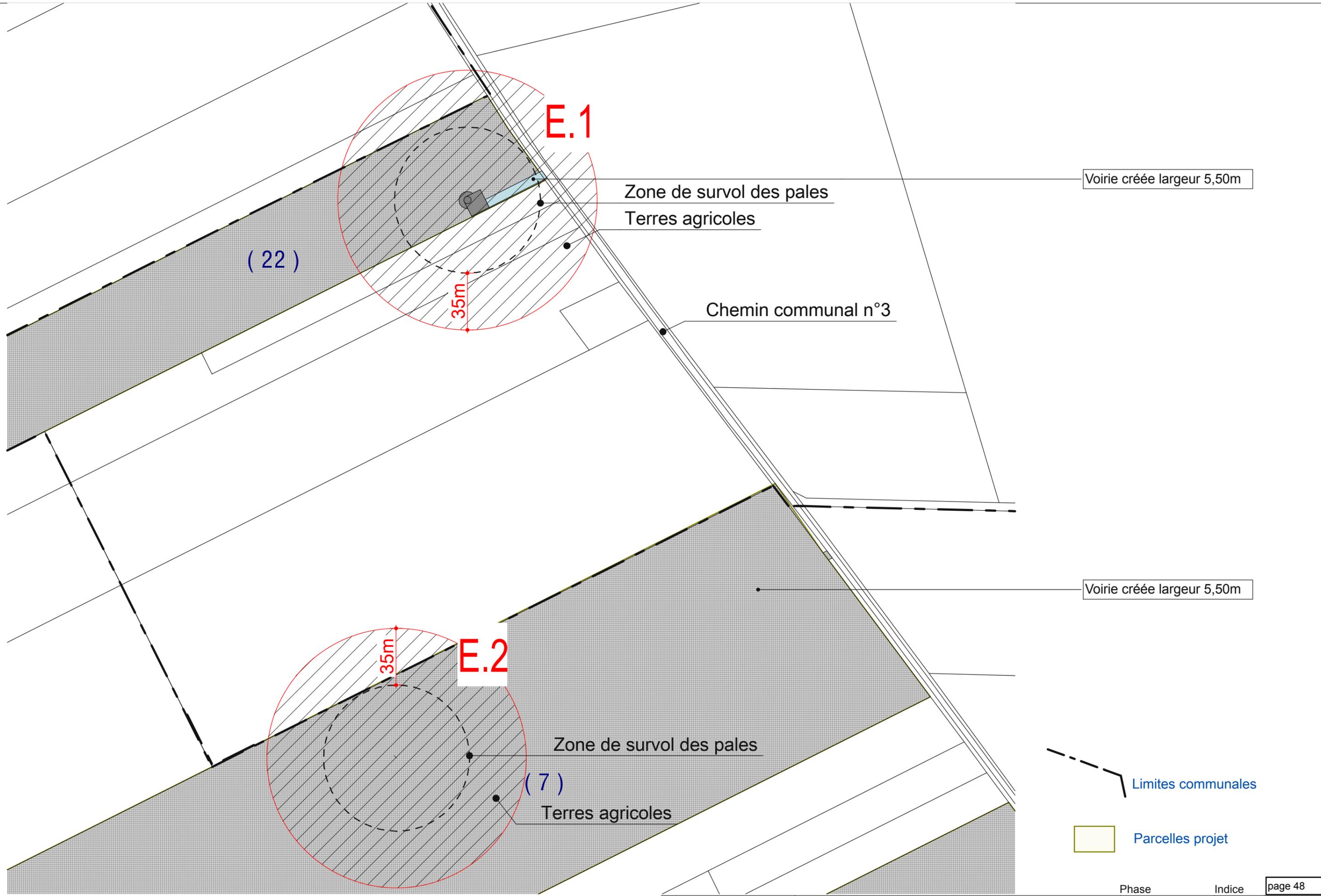
PC

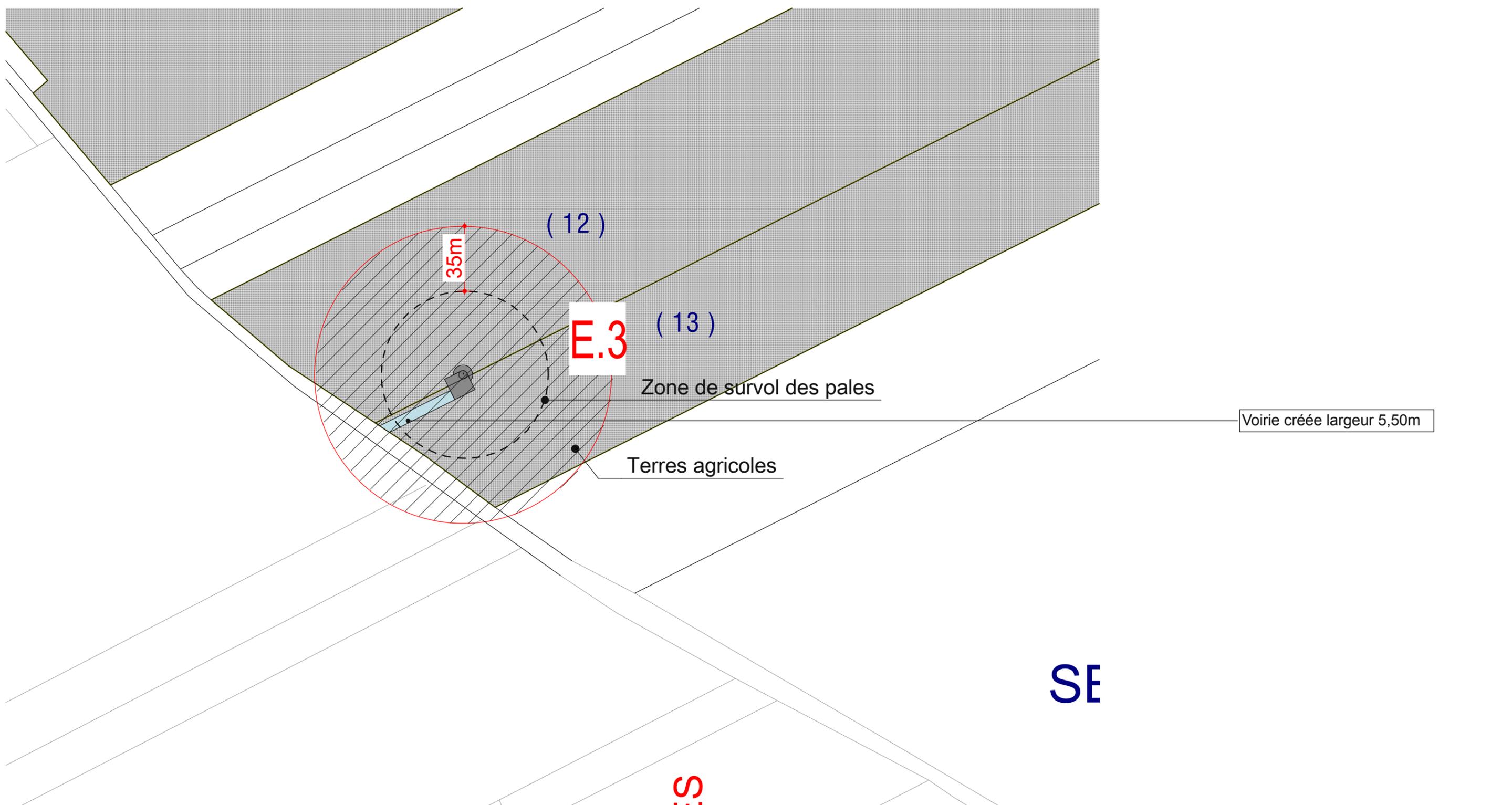
Indice

A

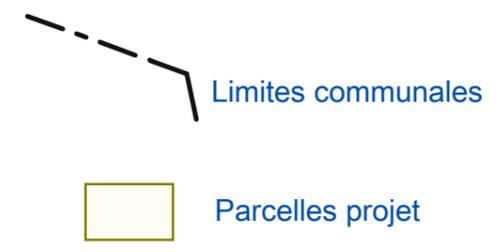
page 47

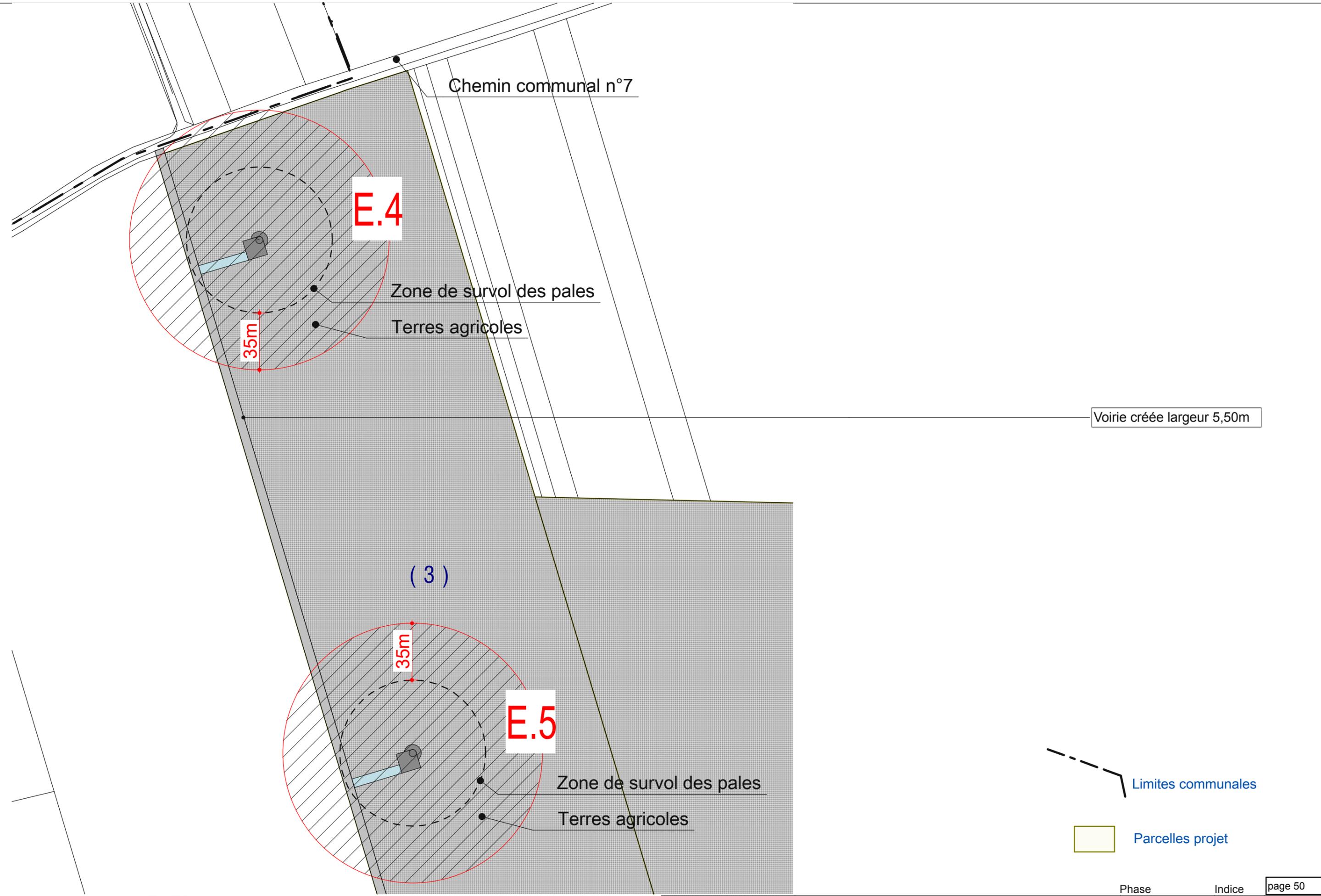
18

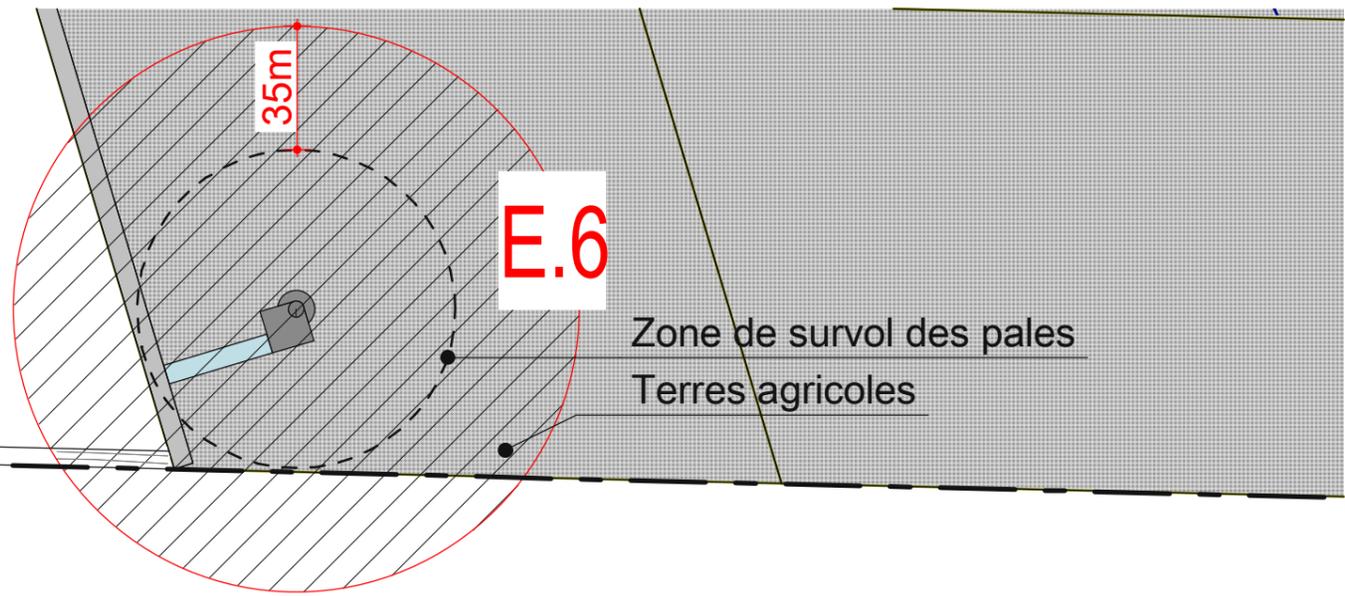




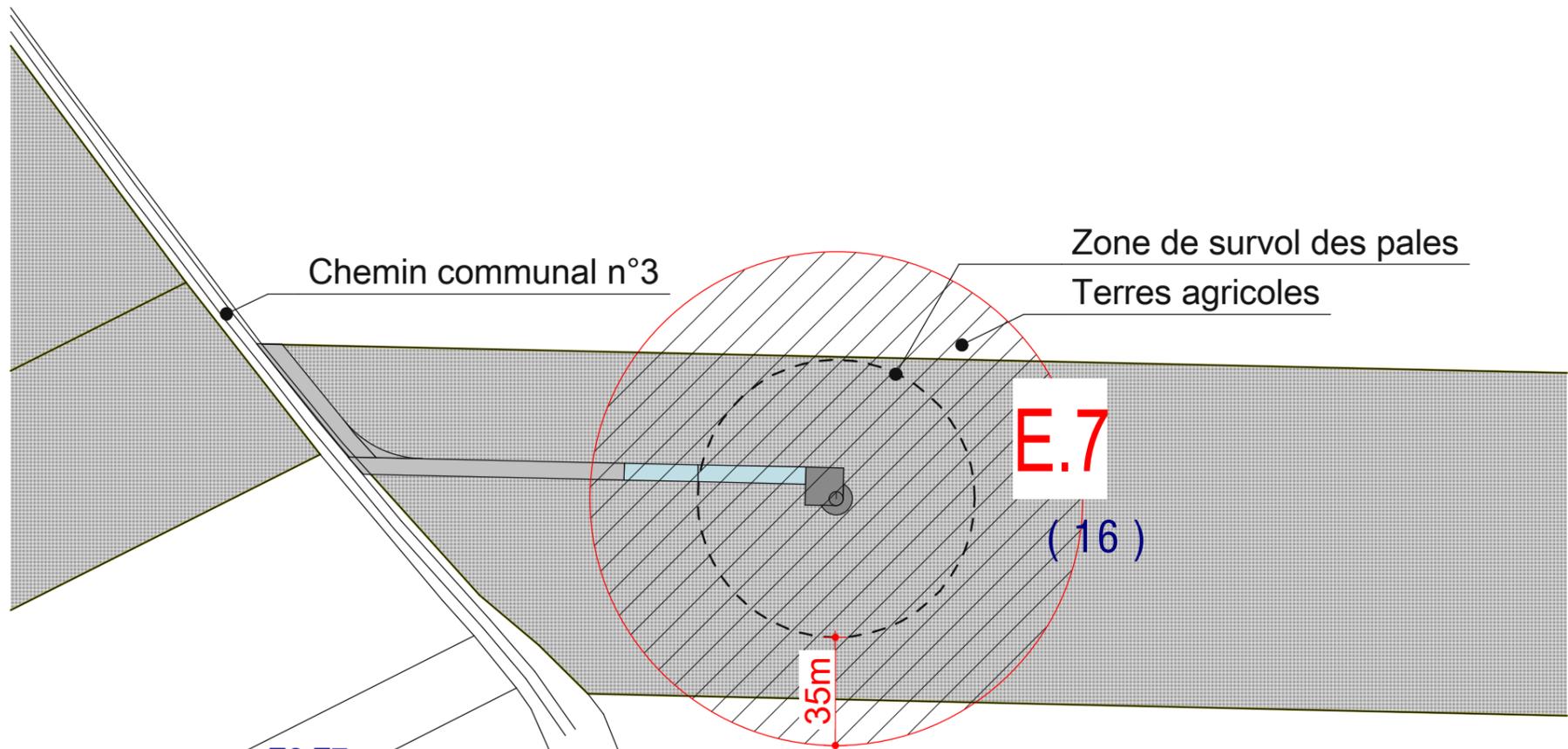
EXPLOITATION E3
Ech. 1:2000

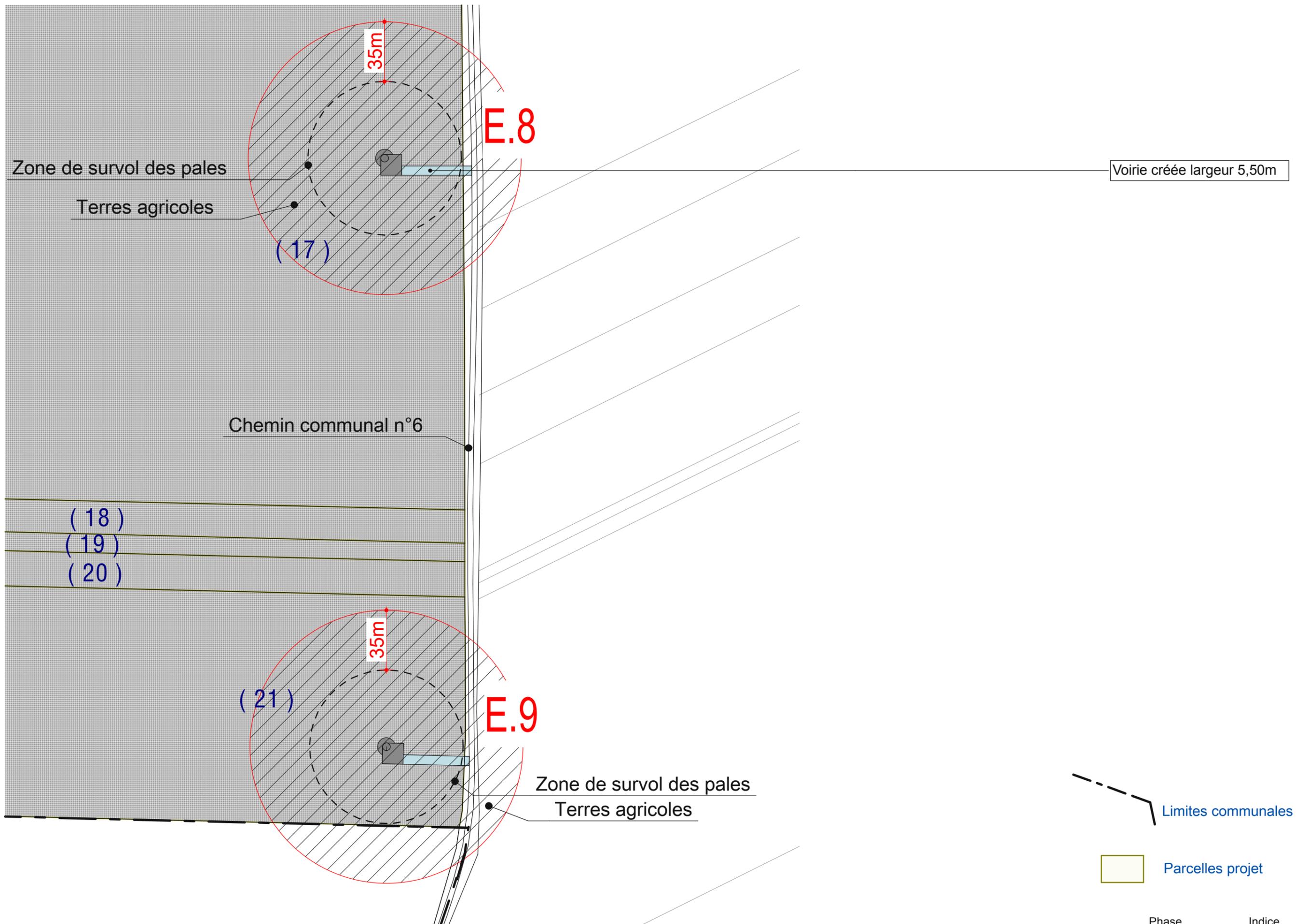


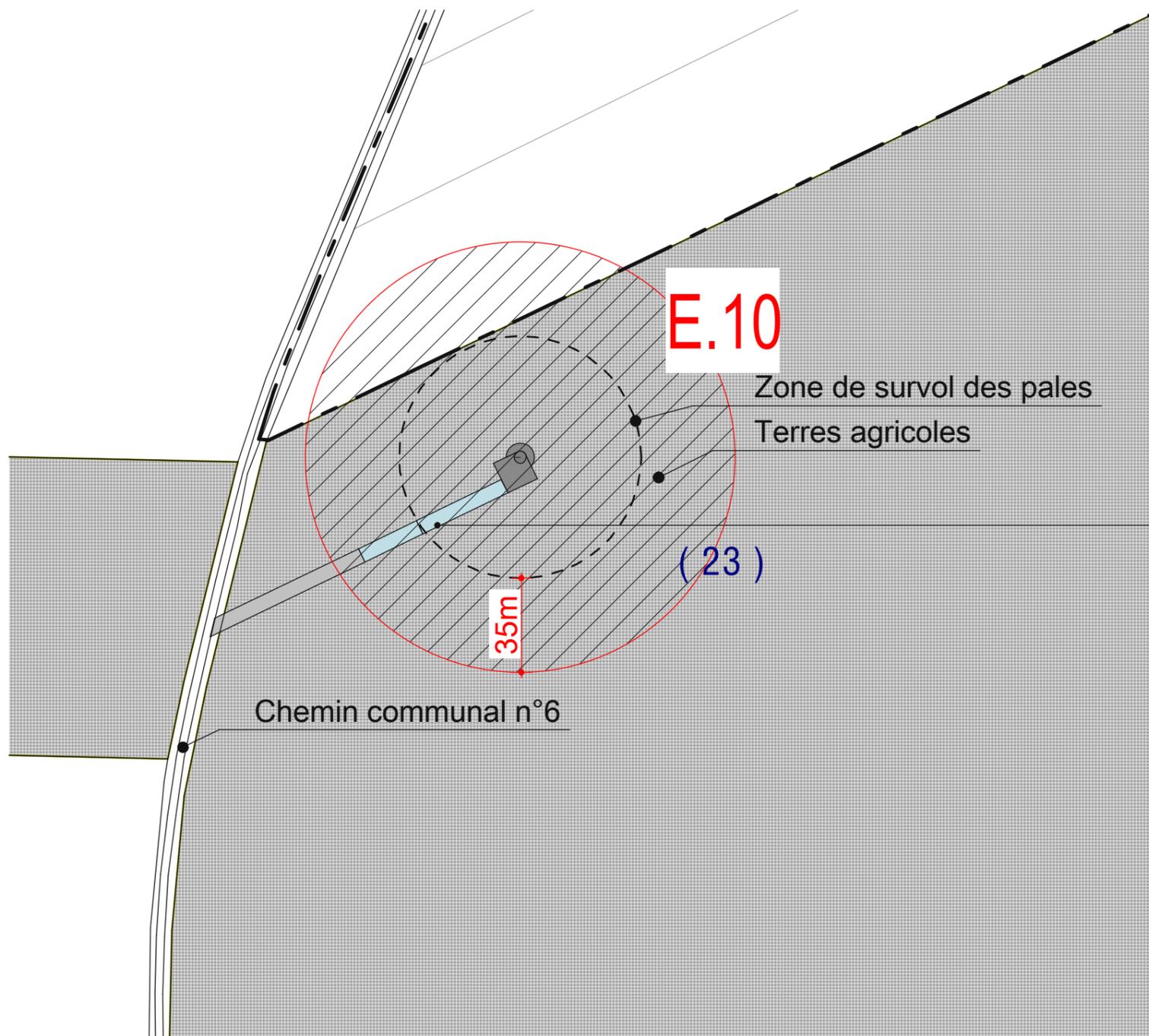




COMMUNE DE FOUQUESCOURT







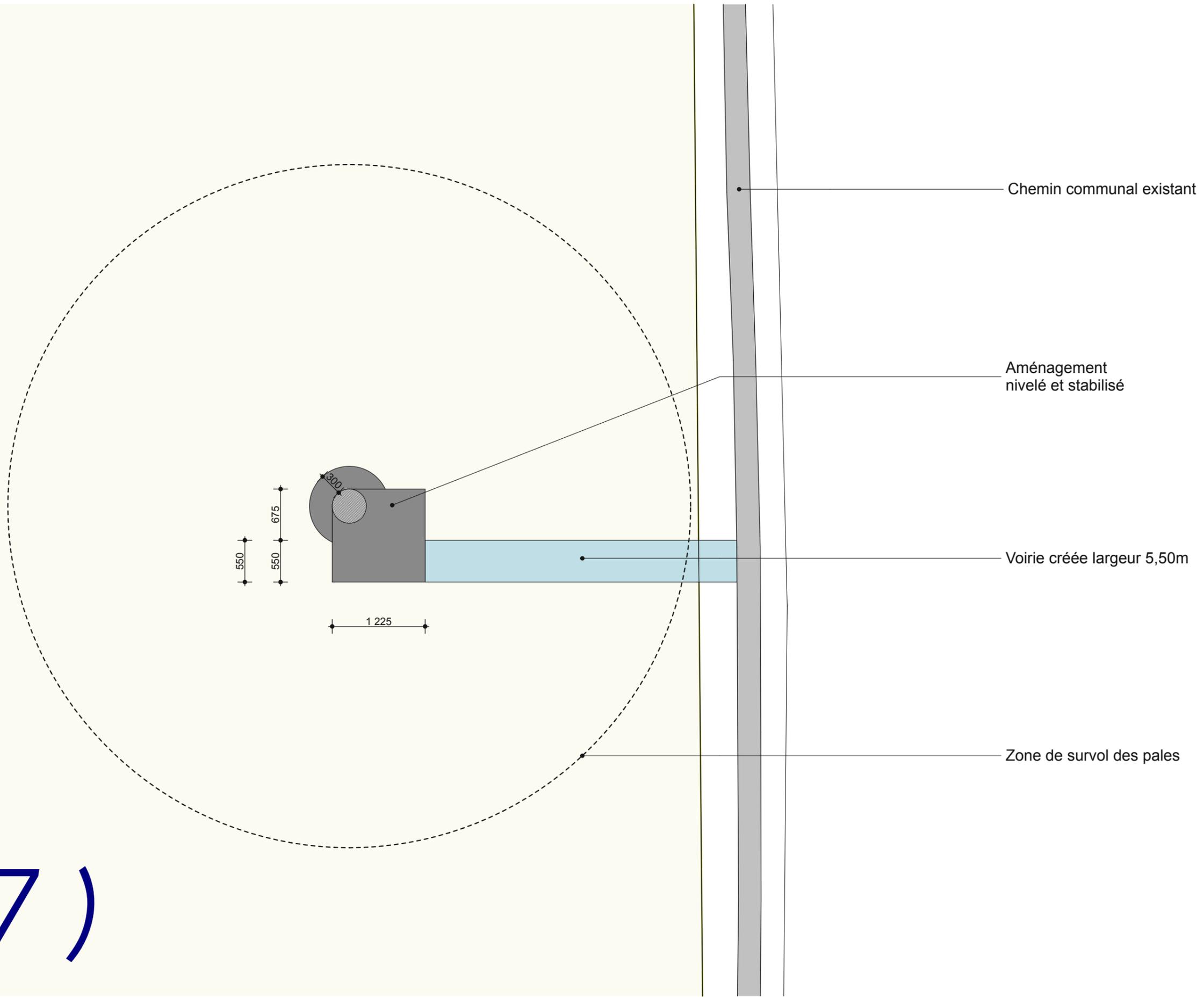
Voirie créée largeur 5,50m

EXPLOITATION E10
Ech. 1:2000

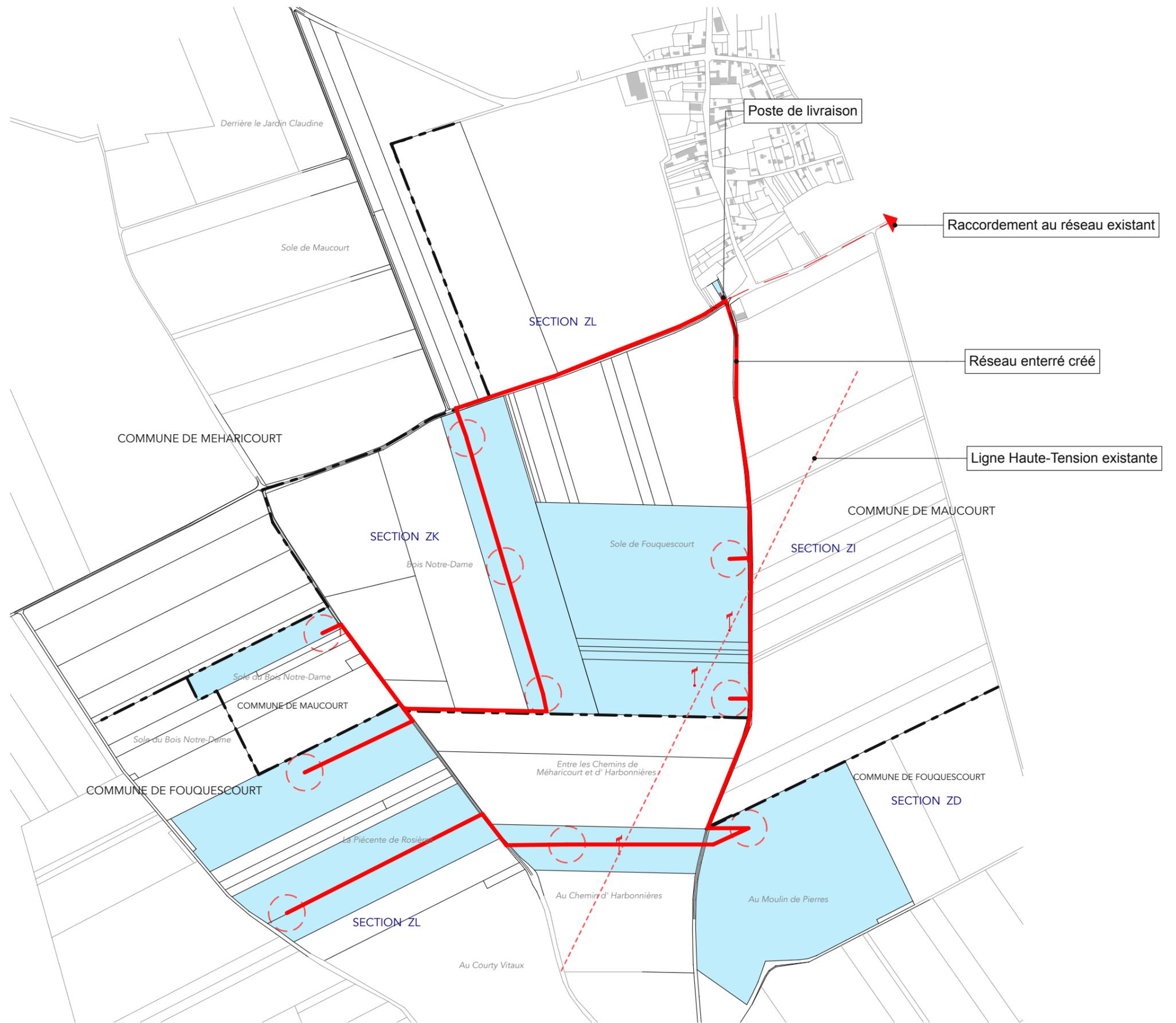
--- Limites communales

□ Parcelles projet

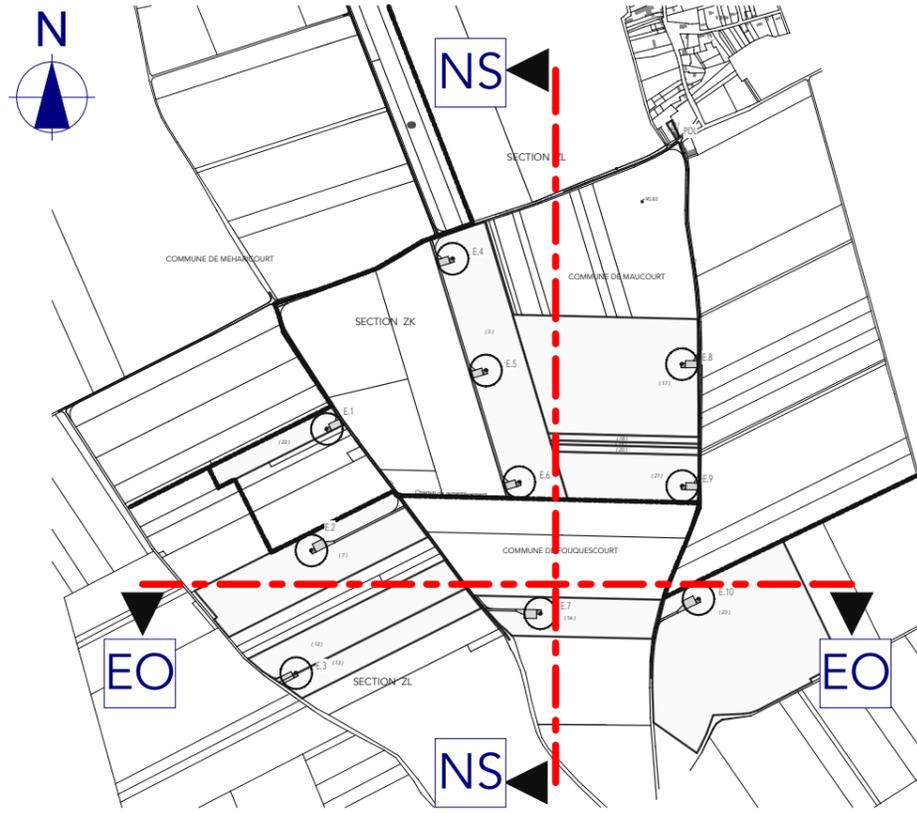
(17)



PRINCIPE DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE



PROFIL SUR TERRAIN PC3



Sud

Nord

FOUQUESCOURT MAUCOURT

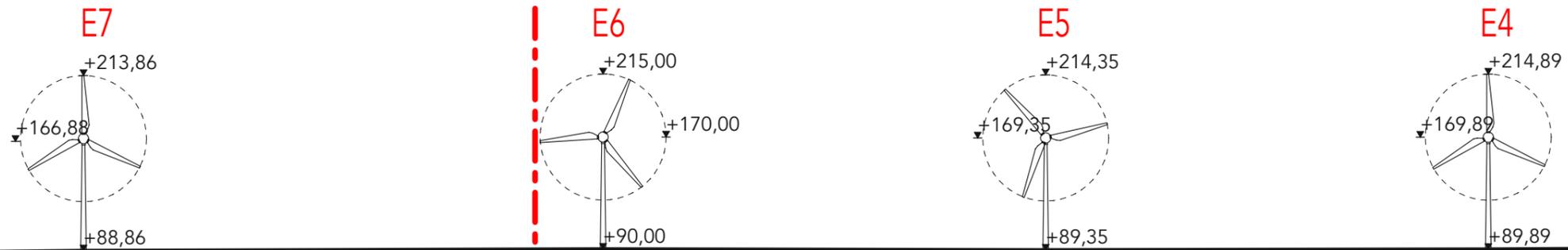
CHÉMIN COMMUNAL N°7



PC3 PROFIL NORD-SUD EXISTANT
Ech. 1:4000

FOUQUESCOURT MAUCOURT

CHÉMIN COMMUNAL N°7

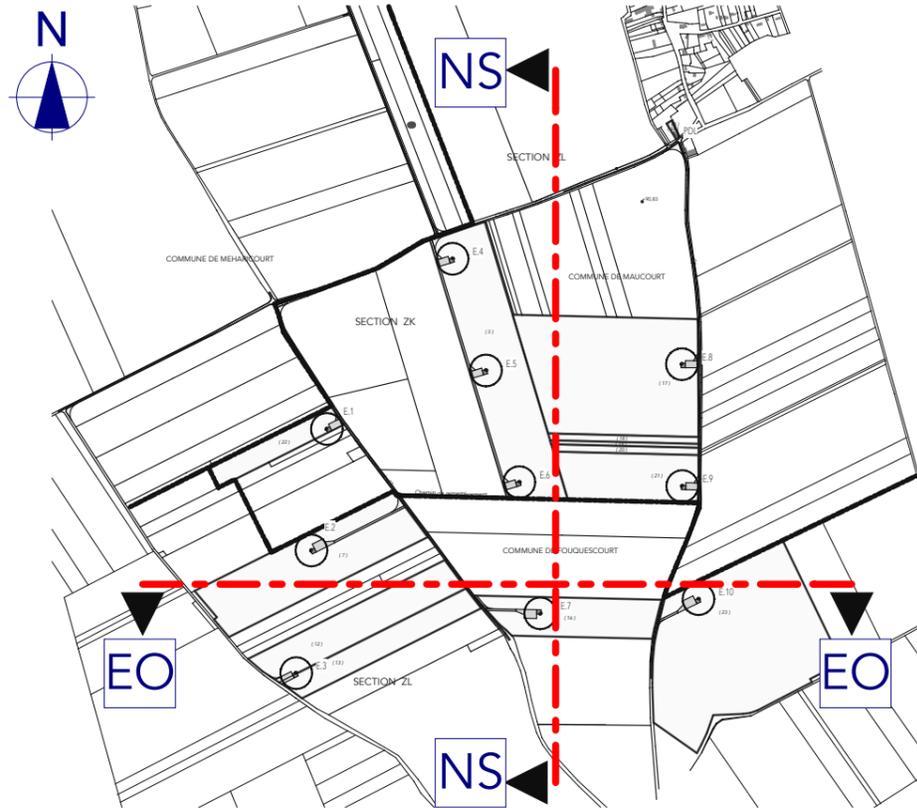


PC3 PROFIL NORD-SUD PROJET
Ech. 1:4000

1437
IDEX-FOUQ10

IDEX
Installation de 10 éoliennes et d'un poste de livraison
FOUQUESCOURT / MAUCOURT

Phase	Indice	page 58
PC	A	5



Est

Ouest



PC3 PROFIL EST-OUEST EXISTANT
Ech. 1:4000

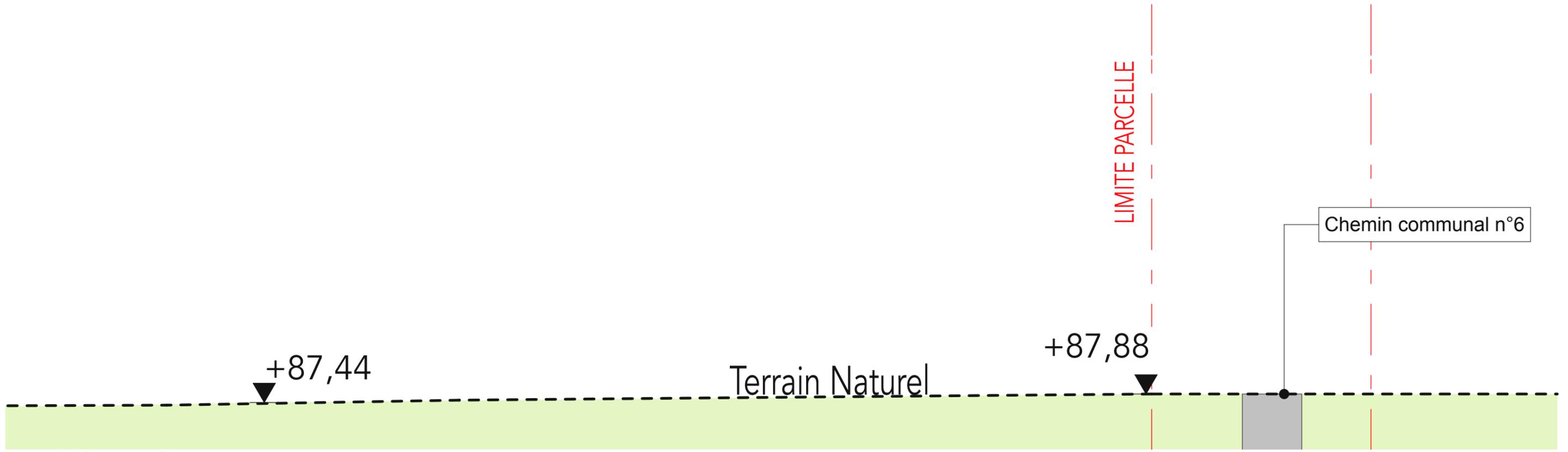


PC3 PROFIL EST-OUEST PROJET
Ech. 1:4000

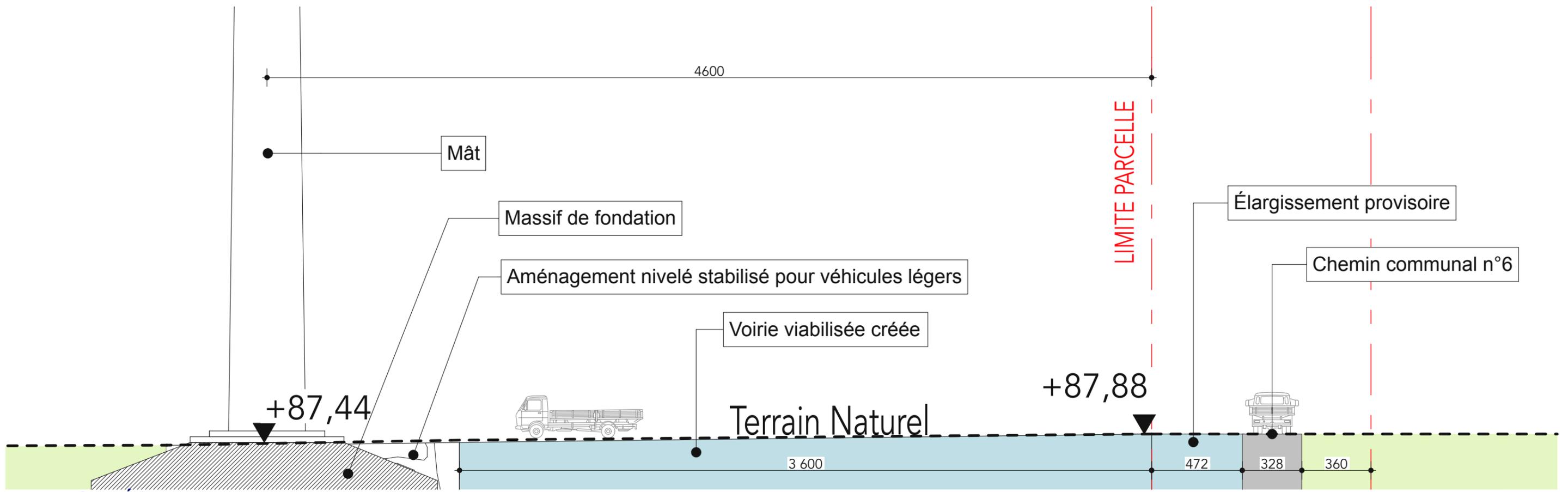
1437
IDEX-FOUQ10

IDEX
Installation de 10 éoliennes et d'un poste de livraison
FOUQUESCOURT / MAUCOURT

Phase	Indice	page 59
PC	A	6



PC3 PROFIL EXISTANT
Ech. 1:200



PC3 PROFIL ÉOLIENNE E8
Ech. 1:200

NOTICE DESCRIPTIVE PC4

1 - PRÉSENTATION DE L'ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

Le site d'implantation du projet de parc éolien se trouve dans le département de la Somme sur les communes de Fouquescourt et Maucourt.

1.1 - SITUATION CADASTRALE

L'unité foncière sur laquelle est réalisée l'opération est composée des parcelles suivantes :

COMMUNE DE MAUCOURT

- Section ZK
Parcelles : n°3 ; 17 ; 21 ; 22 ; 23 ; 24 ; 25.
- Section AB
Parcelle : n°86.

COMMUNE DE FOUQUESCOURT

- Section ZL
Parcelles : n°7 ; 12 ; 13 ; 14 ; 16.
- Section ZD
Parcelle : n°23.

COMMUNES	SECTIONS	PARCELLES	SURFACES
MAUCOURT	ZK	3	129 345 M ²
MAUCOURT	ZK	17	158 600 M ²
MAUCOURT	ZK	21	52 610 M ²
MAUCOURT	ZK	22	24 850 M ²
MAUCOURT	ZK	23	3 570 M ²
MAUCOURT	ZK	24	8 590 M ²
MAUCOURT	ZK	25	24 020 M ²
MAUCOURT	AB	85	164 M ²
MAUCOURT	AB	86	645 M ²
FOUQUESCOURT	ZL	7	100 750 M ²
FOUQUESCOURT	ZL	12	60 240 M ²
FOUQUESCOURT	ZL	13	40 160 M ²
FOUQUESCOURT	ZL	14	41 820 M ²
FOUQUESCOURT	ZL	16	51 720 M ²
FOUQUESCOURT	ZD	23	191 570 M ²
SUPERFICIE DE L'ENSEMBLE FONCIER			888 654 M²

La superficie de l'unité foncière est de 888 654 m².

1.2 - SITUATION RÉGLEMENTAIRE

En l'absence de Plan Local d'Urbanisme sur les communes de Fouquescourt et Maucourt, les dispositions applicables au projet sont les règles d'urbanisme du Règlement National d'Urbanisme (RNU).

1.3 - ÉTAT INITIAL DU TERRAIN

Le projet s'inscrit dans un cadre rural de faible densité à dominante agricole. Les seuls bâtiments situés à proximité du projet sont des hangars de stockage. Le terrain naturel présente une légère déclivité sur le profil Ouest/Est. Le point le plus haut se situant à l'Ouest.

1.4 - ABORDS DU TERRAIN

Le projet est desservi au Nord par la Grande Rue de Maucourt, elle-même accessible depuis la route départementale n°39. Au sud, le terrain est accessible par la commune de Fouquescourt depuis la route départementale n°161.

2 - PRÉSENTATION DU PROJET

2.1 - NATURE DU PROJET

Le projet consiste en la création d'un parc éolien composé de 10 éoliennes et d'un poste de livraison. Sur la commune de Maucourt seront disposées 6 éoliennes et un poste de livraison tandis que sur la commune de Fouquescourt s'élèveront 4 éoliennes.

2.2 - IMPLANTATION / ORGANISATION / COMPOSITION

Le poste de livraison sera situé au Nord du projet, à proximité des éoliennes sur une parcelle indépendante.

2.3 - VOLUMÉTRIE

Les dimensions du poste de livraison sont inhérentes aux besoins dimensionnels de l'appareillage nécessaire au fonctionnement du parc éolien.

Afin de limiter l'impact visuel du poste de livraison, sa volumétrie sera traitée simplement par une toiture plate. Le bâtiment d'une hauteur de 2,67 m pourra être ainsi facilement dissimulé derrière les bosquets et les plantations d'arbres fruitiers.

2.4 - CLÔTURES

Sans objet.

2.5 - MATÉRIAUX

	Matériaux	Teinte
Façade	Enduit	RAL 3009 « Rouge briques »
Façade	Bardage Bois	Mélèze Naturel
Menuiseries	Métal	RAL 3009 « Rouge briques »
Couverture	Bandeau Zinc	Gris clair

2.6 - TRAITEMENT DES ESPACES LIBRES

Les espaces libres seront végétalisés. Les aménagements seront à vocation écologique et favoriseront la biodiversité. Un chemin stabilisé et pavé sera créé dans le prolongement du bâtiment afin d'ordonner l'aménagement paysager en fond de parcelle. Des arbres et arbustes fruitiers seront plantés. Les essences locales seront privilégiées. Le jardin sera également structuré ponctuellement par des murets en pierres.

2.7 - ORGANISATION DES ACCÈS AU TERRAIN

L'accès à la parcelle se fera directement depuis la voie d'accès existante.

2.8 - STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Une zone de stationnement sera aménagée sur la parcelle devant le poste de livraison. Elle permettra d'accueillir 2 véhicules de maintenance.

2.9 - RÉSEAUX

Adduction eau potable

Sans objet.

Eaux usées – Eaux vannes

Sans objet.

Eaux pluviales

Les EP de toitures sont récoltées et infiltrées sur la parcelle, en veillant à la non stagnation de celles-ci sur le terrain.

Gaz

Sans objet.

Électricité

L'ensemble du réseau électrique créé pour le parc éolien sera enterré.

Télécom

Sans objet.

Éclairage public

Sans objet.

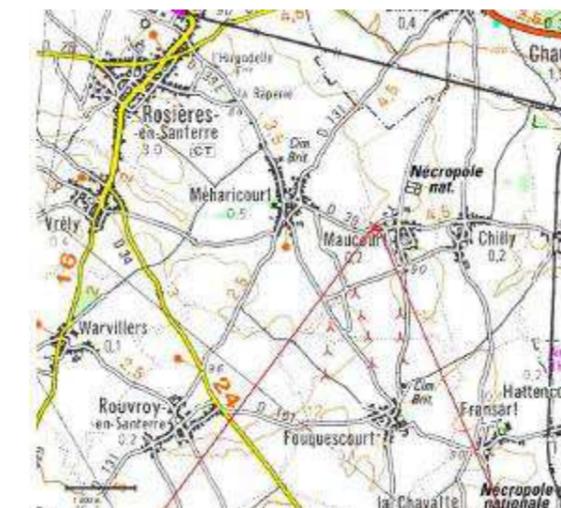
SITUATION TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE PC7

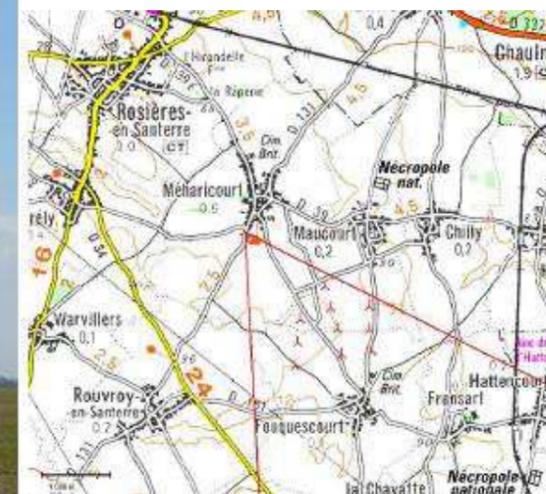


Depuis l'entrée Ouest de Fouquescourt

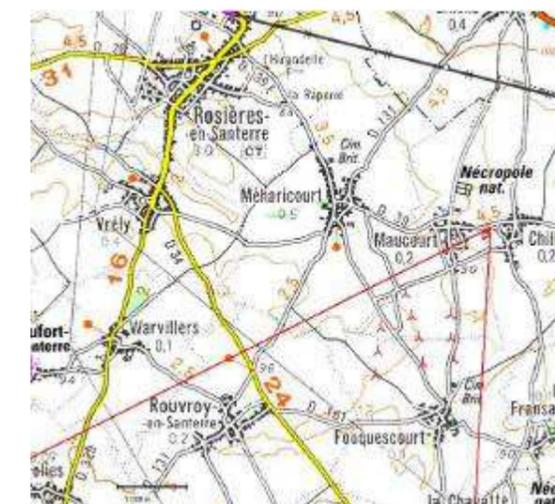


Depuis la sortie Ouest de Maucourt





Depuis le Sud de Méharicourt



Depuis la sortie Ouest de Chilly

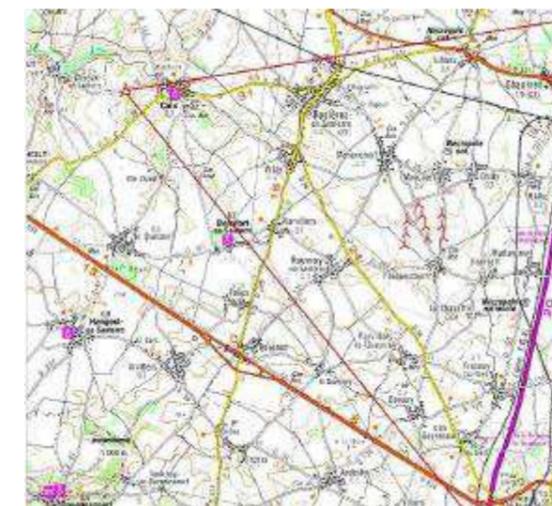
SITUATION TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT LOINTAIN PC8



Depuis le Nord-Est de Roye

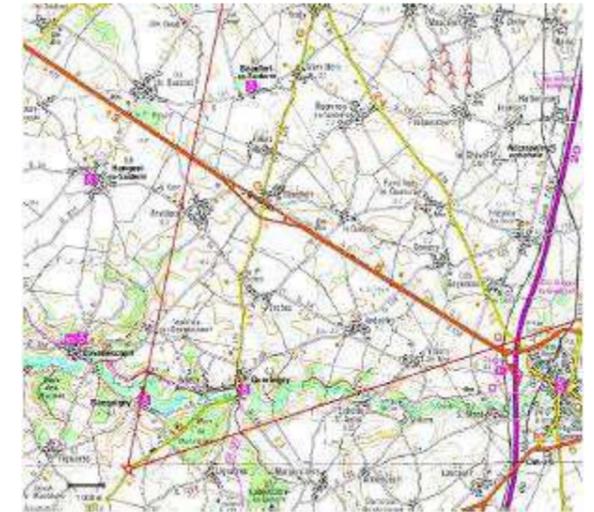


Depuis l'Ouest de Caix

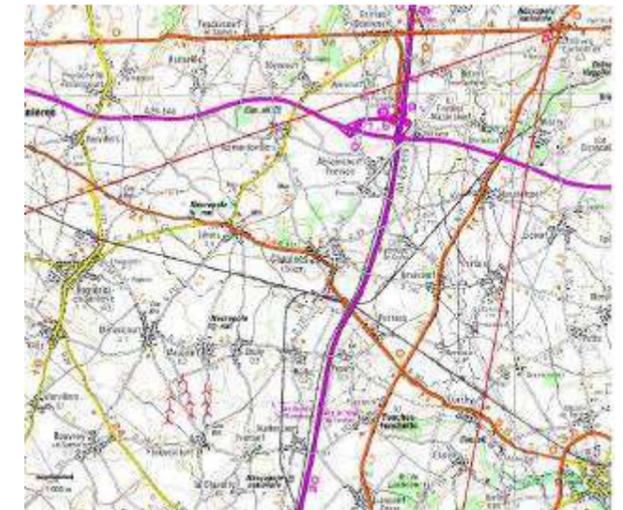




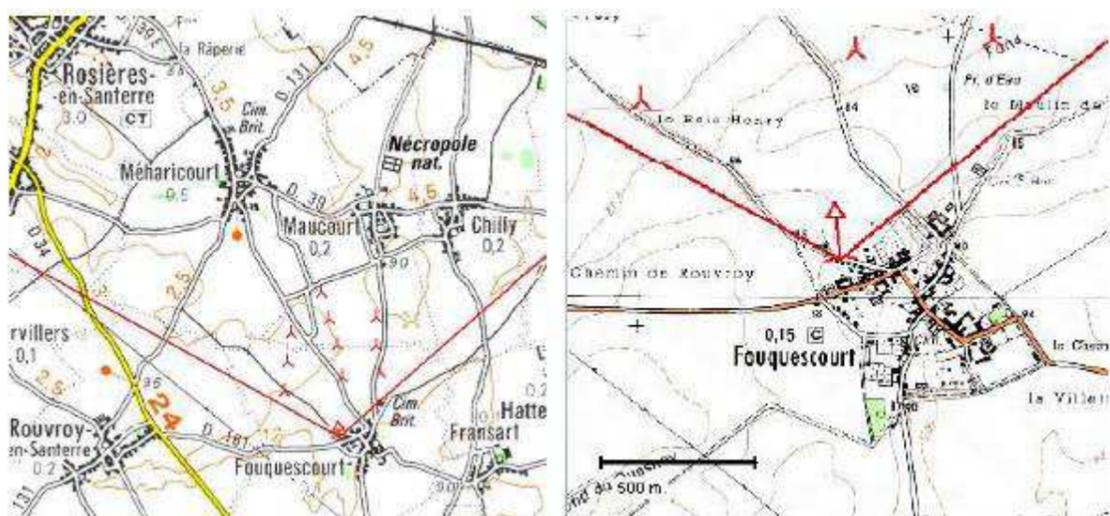
Depuis la D329, à l'Est de Montdidier



Depuis Villers-Carbonnel, sortie Est



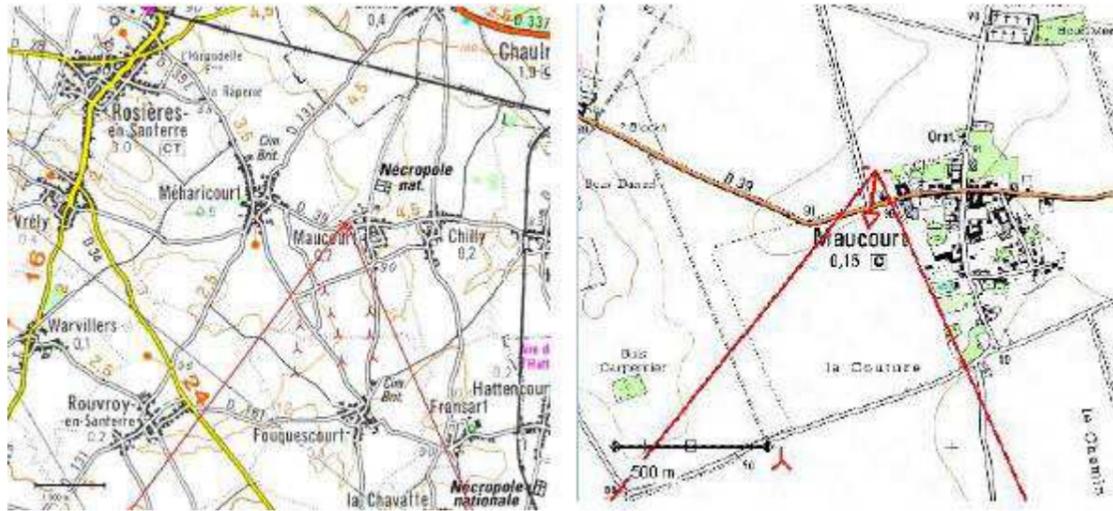
INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT - PC6



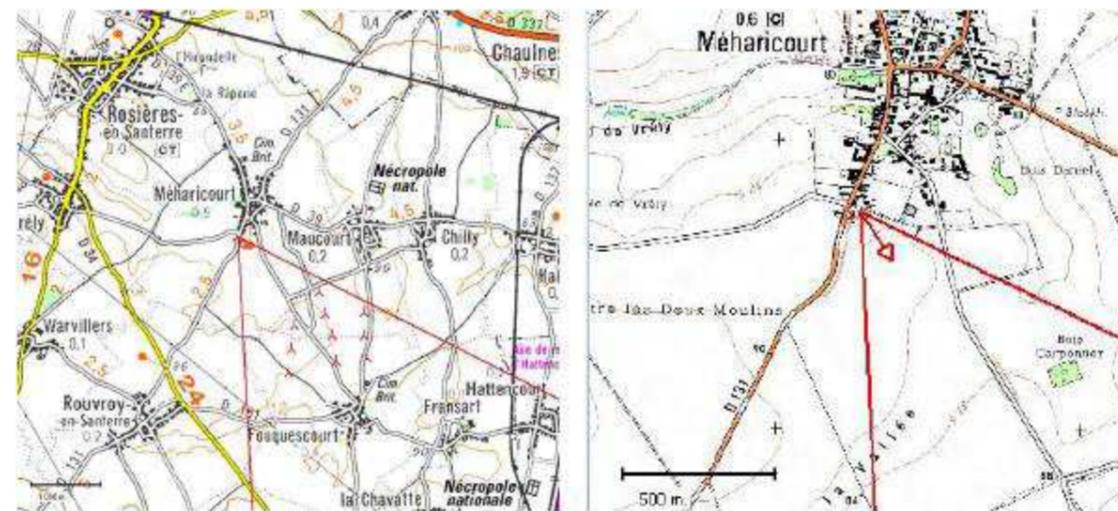
Depuis l'entrée Ouest de Fouquescourt – 710 m



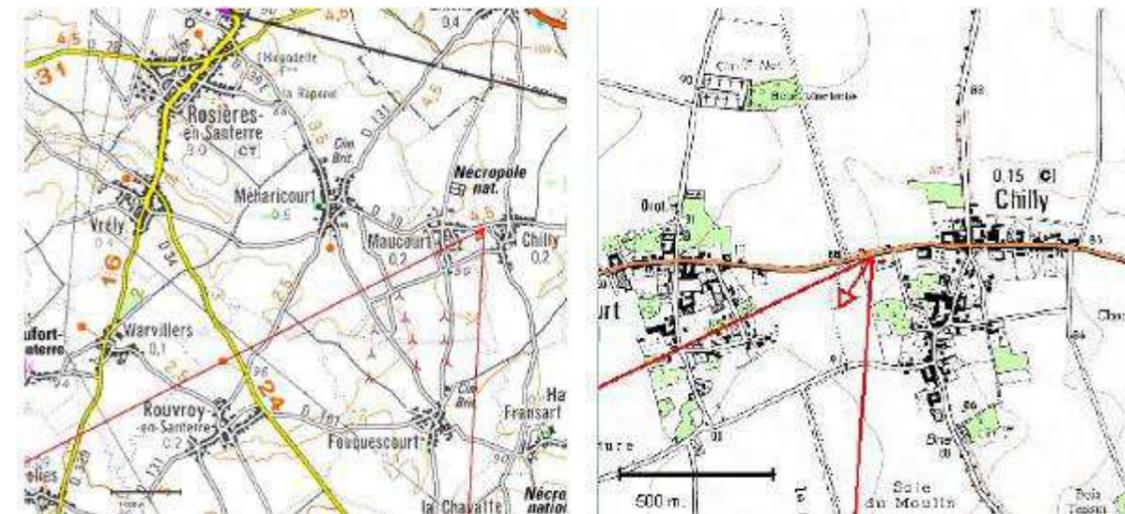
Depuis la sortie Ouest de Maucourt – 1 km



Depuis le Sud de Méharicourt – 1.4km



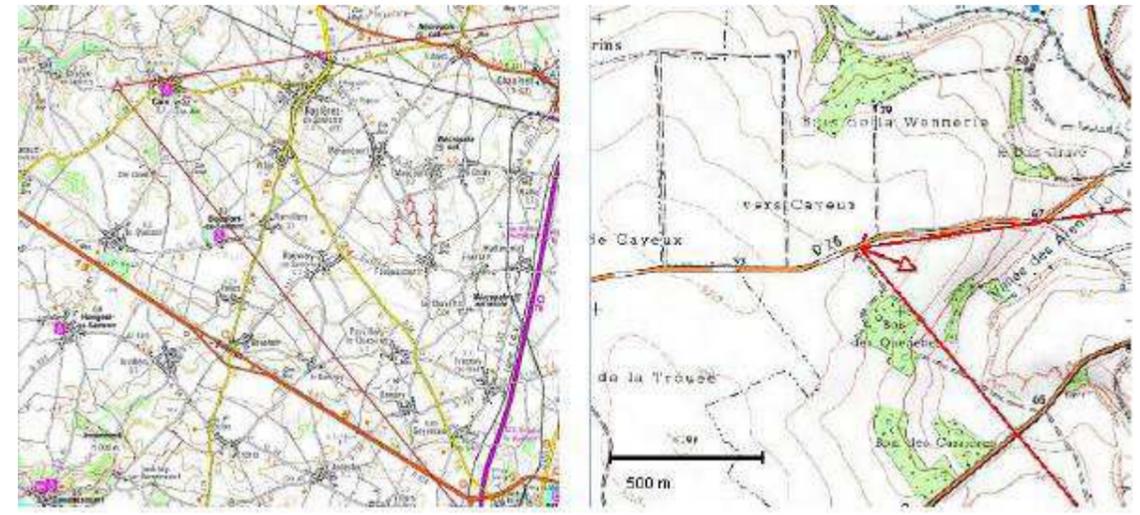
Depuis la sortie Ouest de Chilly – 1.4km



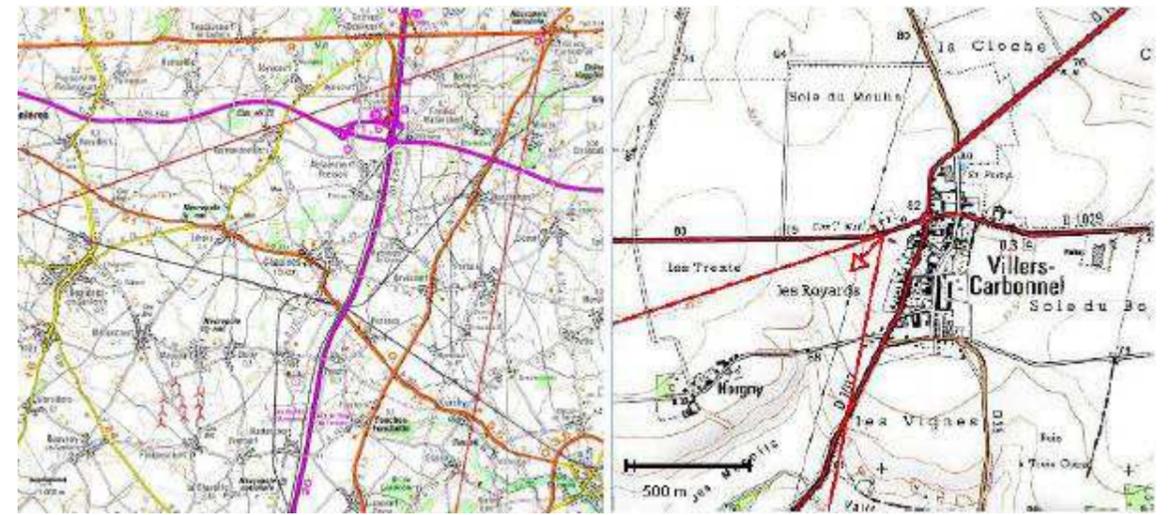
Depuis le Nord-Est de Roye – 7.5km



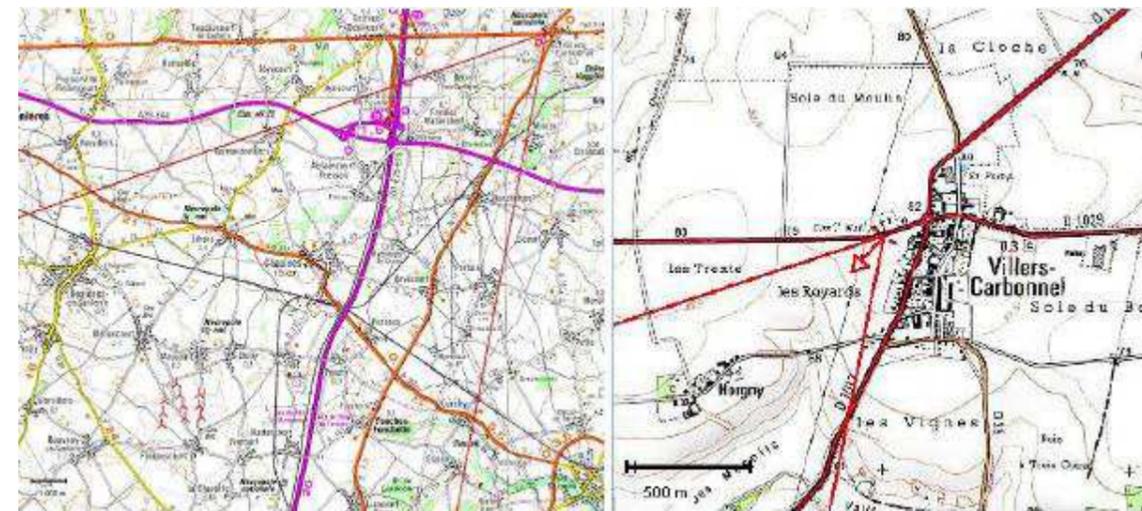
Depuis l'Ouest de Caix – 9 km



Depuis la D329, à l'Est de Montdidier – 14km



Depuis Villers-Carbonnel, sortie Est – 14.5km



PIECES POSTES DE LIVRAISON

PLAN DE SITUATION – PC1



Limites communales

Zone de survol des pales

Emprise du mat



E.4

Une éolienne

PDL

Poste de livraison



PC1 PLAN DE SITUATION FOND VUE SATELLITE + CADASTRE (source Géoportail)
Ech. 1:15000

1437
IDEX-FOUQ10

IDEX
Installation de 10 éoliennes et d'un poste de livraison
FOUQUESCOURT / MAUCOURT

Phase

PC

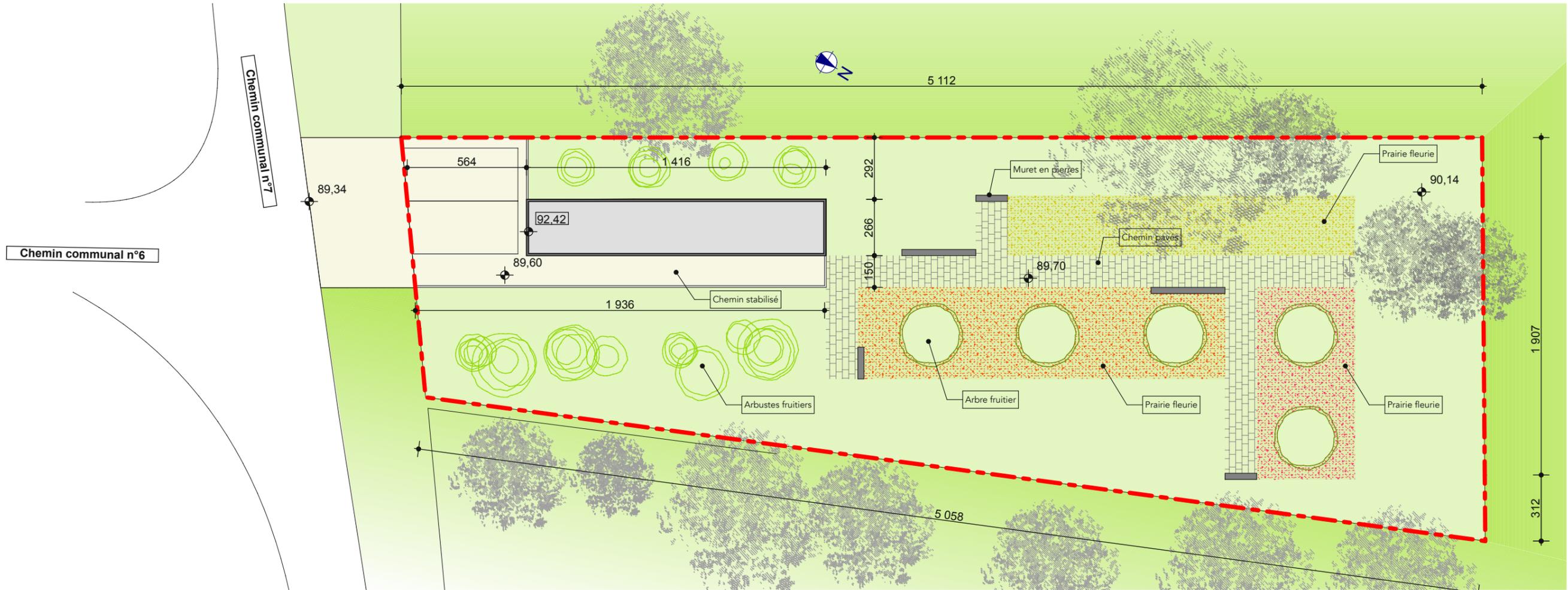
Indice

A

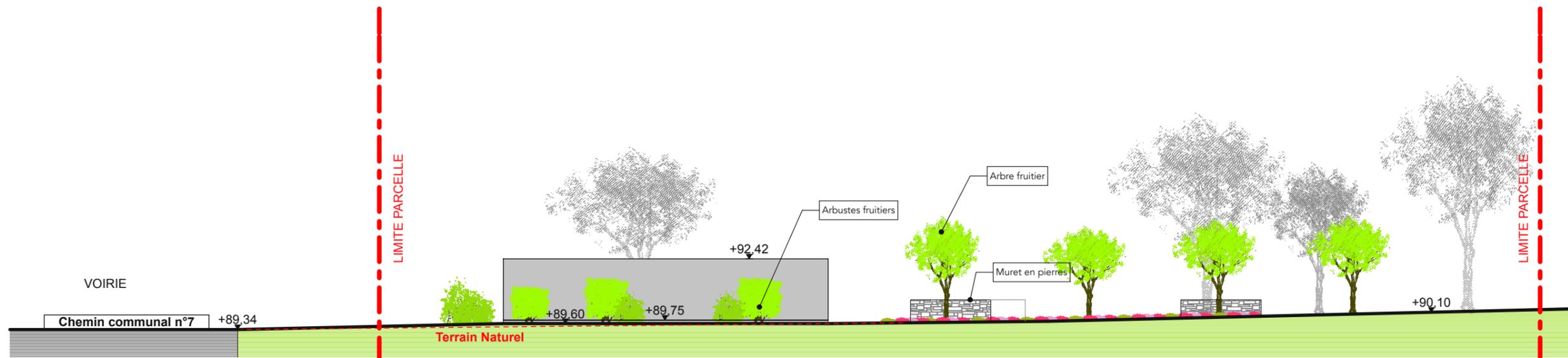
page 79

3

PLANS DE MASSE – PC2



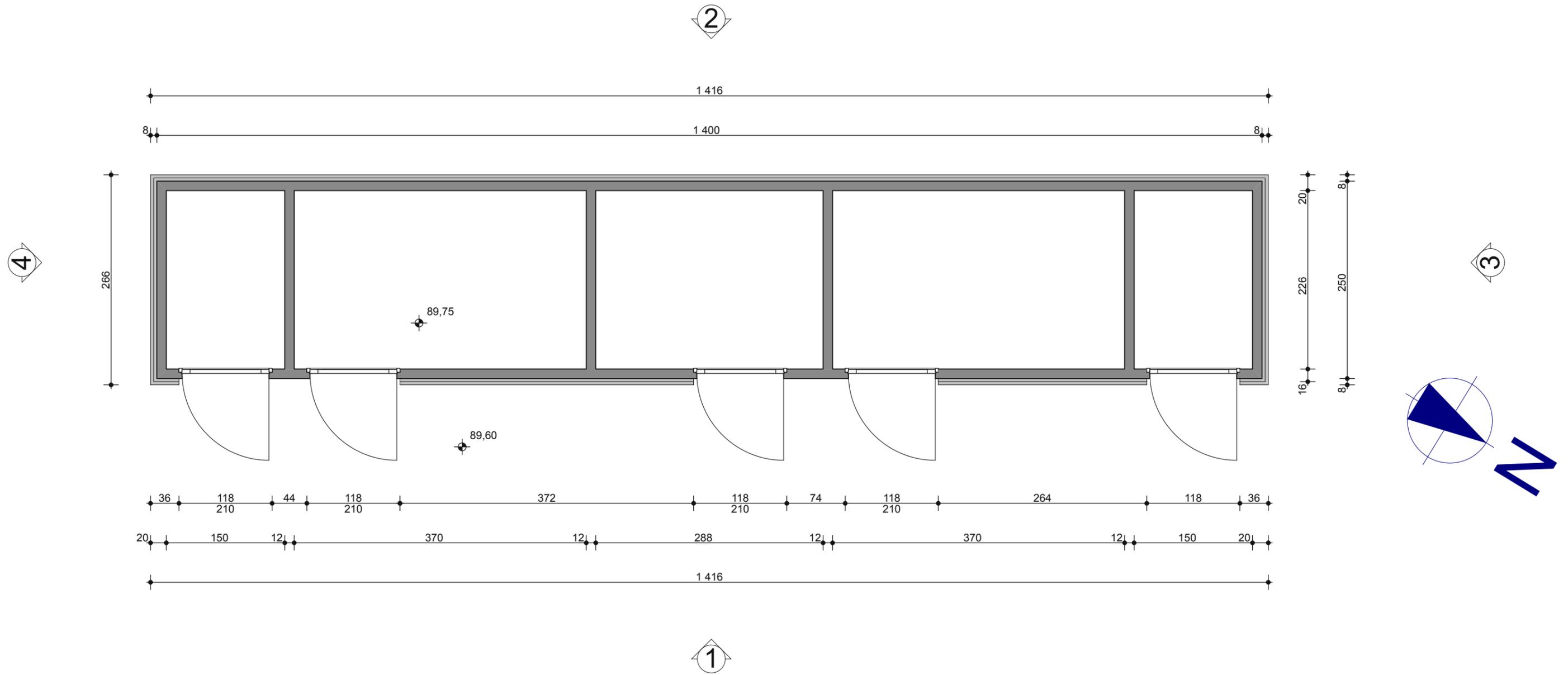
PC Plan Masse
Ech. 1:200



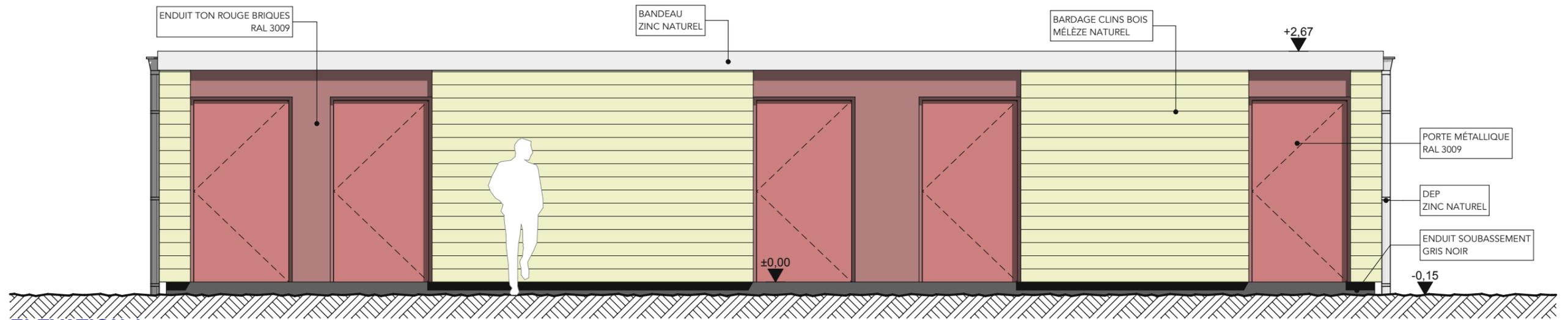
PC Profil
Ech. 1:200

Niveau de dalle +/- 0,00 = 89,75 NGF

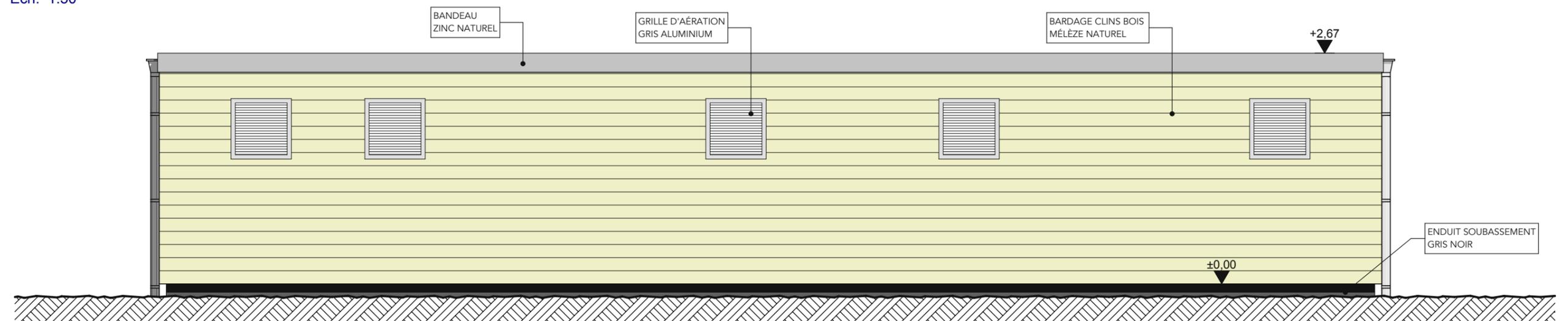
PLANS COUPES ET FAÇADES – PC3 ET PC5



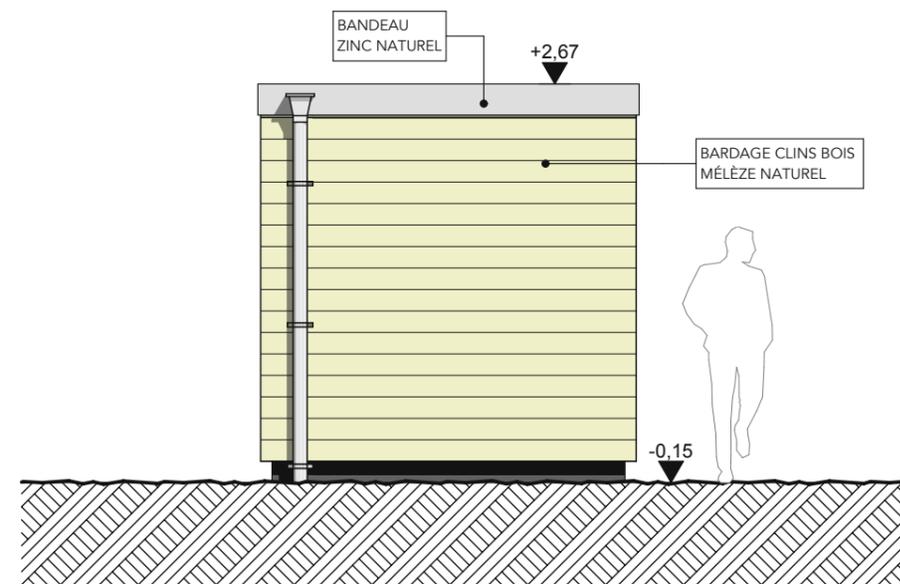
PC Rez de chaussée
 Ech. 1:50



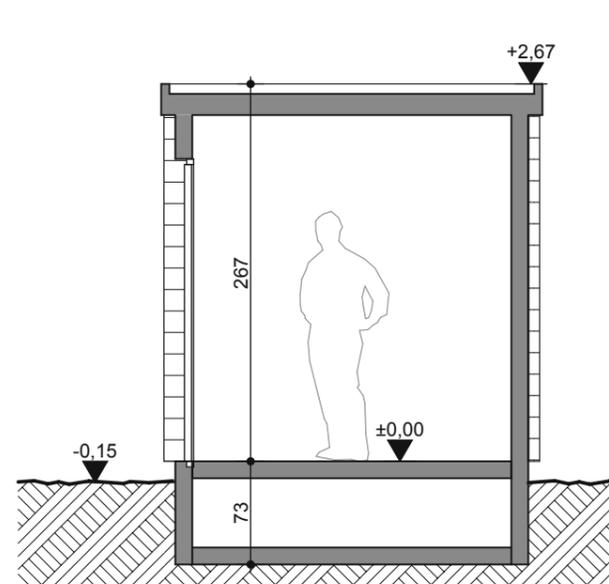
ELEVATION 1
Ech. 1:50



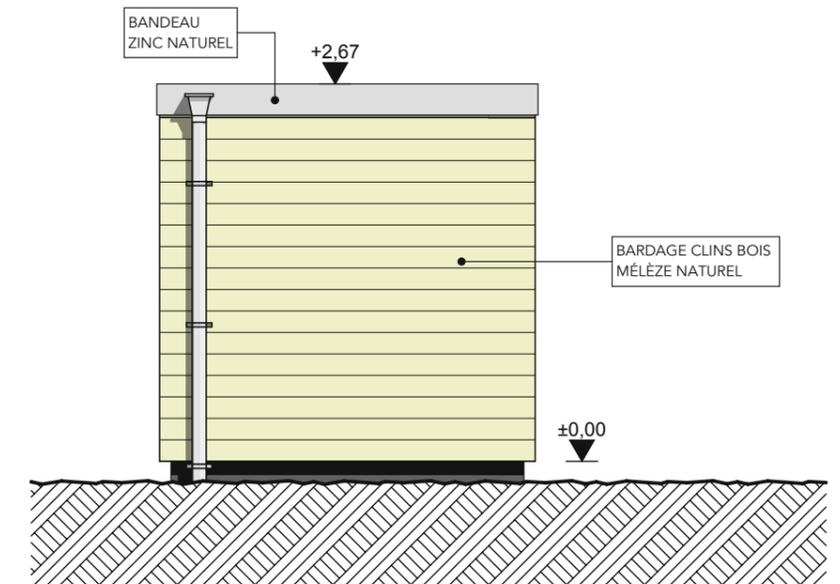
ELEVATION 2
Ech. 1:50



ELEVATION 4
Ech. 1:50



COUPE
Ech. 1:50

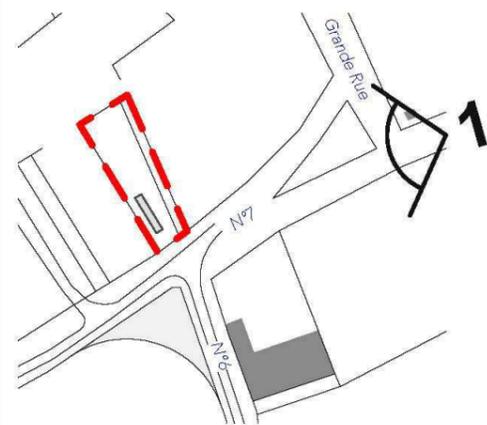


ELEVATION 3
Ech. 1:50

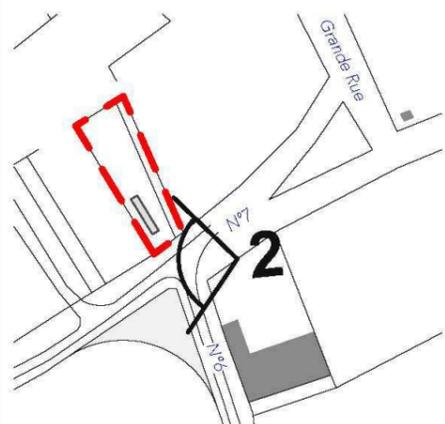
NOTICE DESCRIPTIVE – PC4

Cf. page 61

INSERTION PAYSAGERE – PC6



Vue depuis l'intersection entre le chemin communal n°7 et la Grande Rue de Maucourt



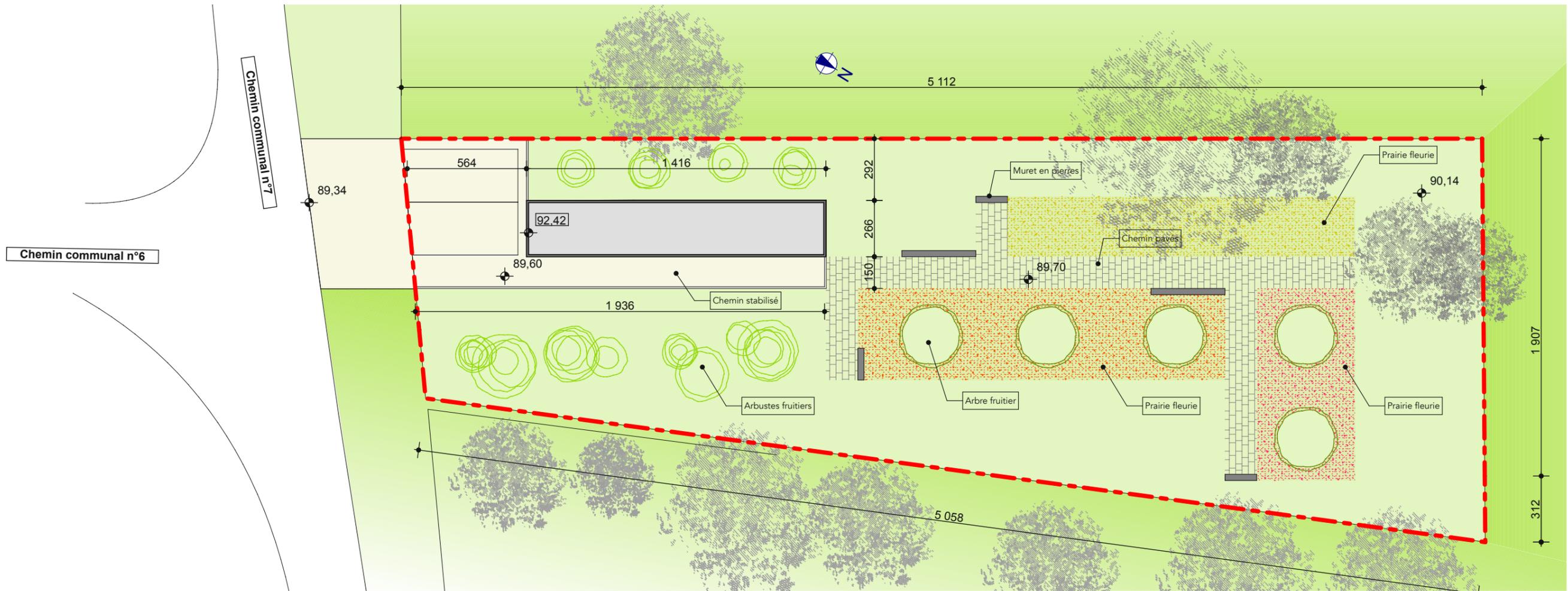
Vue depuis l'intersection entre le chemin communal n°7 et le chemin communal n°6

1437 IDEX-FOUQ10	IDEX Installation de 10 Éoliennes et d'un poste de livraison FOUQUESCOURT / MAUCOURT	Phase	Indice
		PC	A 26

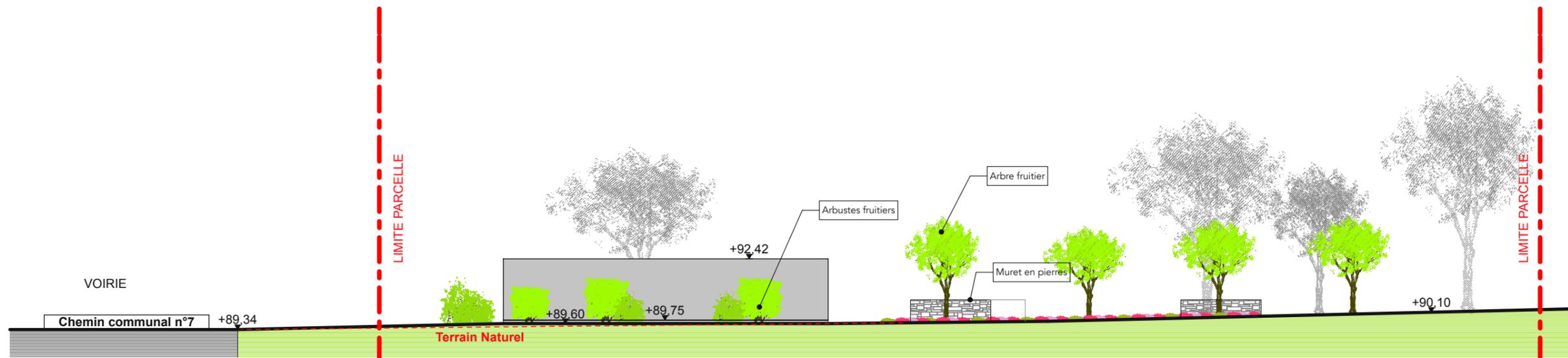


PDL - INSERTION DEPUIS LE CHEMIN COMMUNAL N°6

1437 IDEX-FOUQ10	IDEX Installation de 10 Éoliennes et d'un poste de livraison FOUQUESCOURT / MAUCOURT	Phase	Indice	
		PC	A	27

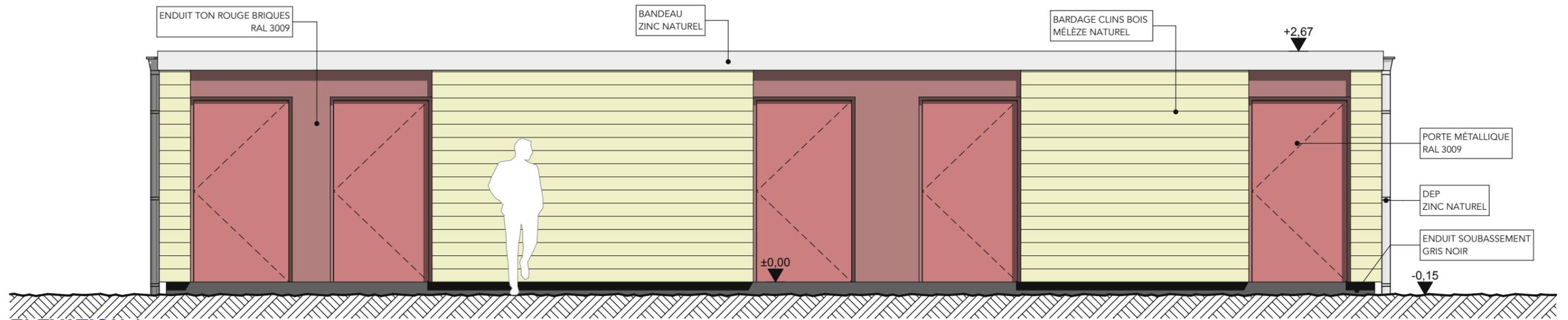


PC Plan Masse
Ech. 1:200

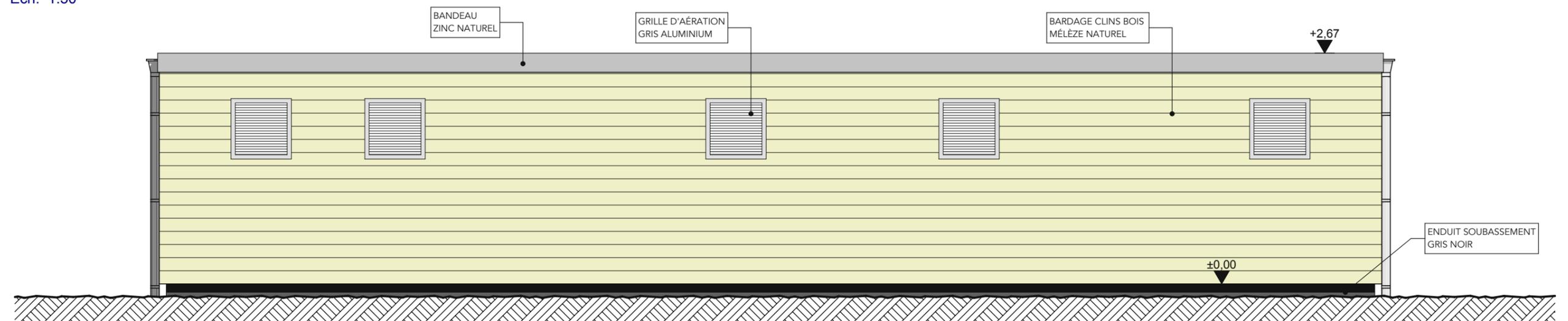


PC Profil
Ech. 1:200

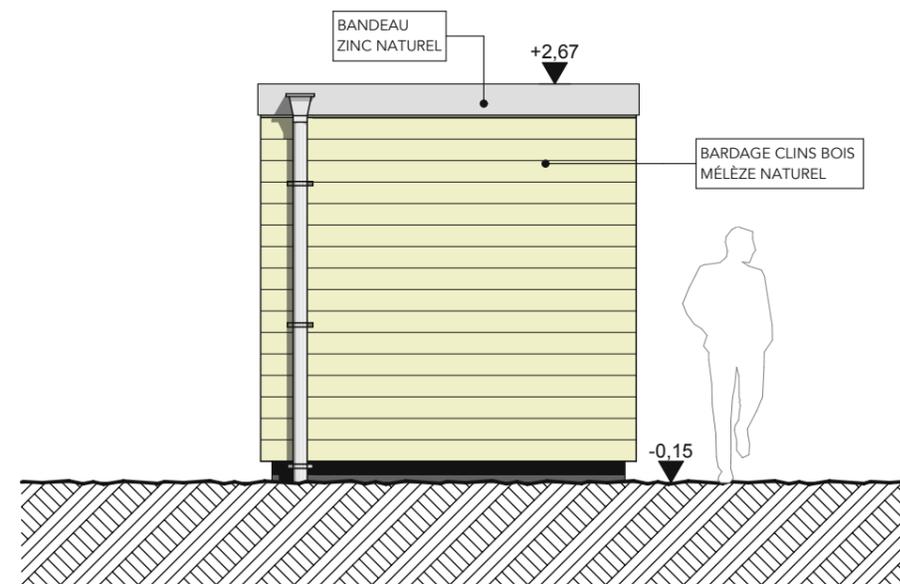
Niveau de dalle +/- 0,00 = 89,75 NGF



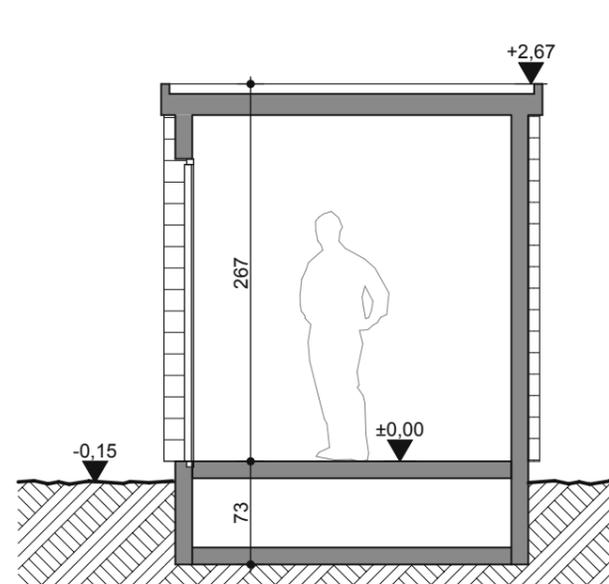
ELEVATION 1
Ech. 1:50



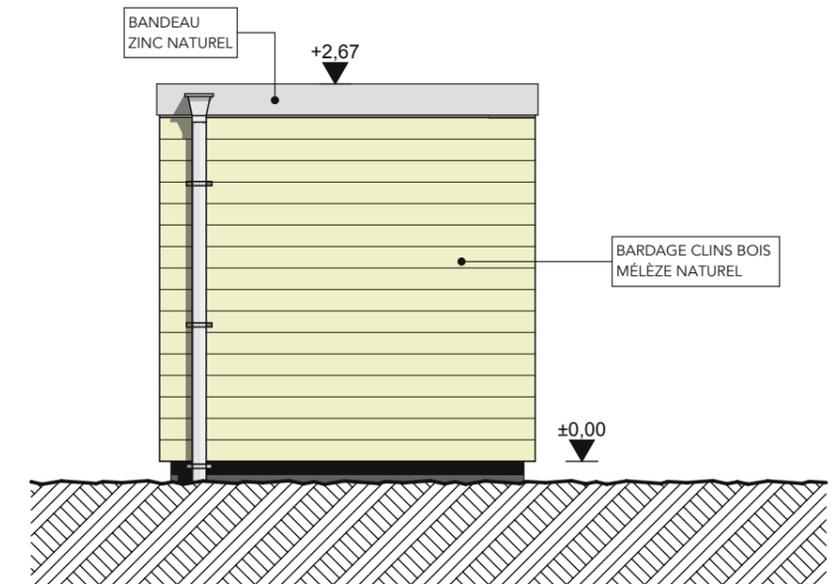
ELEVATION 2
Ech. 1:50



ELEVATION 4
Ech. 1:50



COUPE
Ech. 1:50



ELEVATION 3
Ech. 1:50

ATTESTATION PPRMT

Alincthun, le 26 Janvier 2016

IDEX
148/152 route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt Cedex

Objet : Réalisation d'un parc d'éoliennes sur la commune de Maucourt
Dossier de permis de construire / Pièce PJ 25

N/Réf : 1437 IDEX-FOUQ10

ATTESTATION

Je soussigné Xavier BRIOUL, architecte DPLG, co-gérant, agissant pour le nom et pour le compte de :

SARL PARAL'AX ARCHITECTURE
14, ZA des Pichottes
62142 - ALINCTHUN,
SIRET : 451 733 687 00029

Atteste que les études de sol demandées dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain (PPRMT) de Montdidier et en particulier sur la commune de Maucourt, ont été réalisées et prises en compte pour la réalisation du projet repris en objet.

Fait pour valoir ce que de droit,

PARAL'AX Architecture
Xavier BRIOUL
Architecte DPLG


Para|'ax
ARCHITECTURE URBANISME
14 ZA DES PICHOTTES
62142 ALINCTHUN
TEL : 03 21 31 85 70 / F 03 21 31 85 77
agence@paralax.archi
SARL au capital de 15 000 €
451 733 687 RSC BRULOGNE SUR MER / APE 7111Z

14 ZA des Pichottes
62142 ALINCTHUN
TEL : 03 21 31 85 70
FAX : 03 21 31 85 77
agence@paralax.archi.net
SARL au capital de 15 000 €
451733687 Boulogne sur Mer



CONVENTION DE MAITRISE D'OEUVRE PARTIELLE

Construction d'un parc de 10 éolinennes et un poste de livraison sur les communes de Fouquescourt et Maucourt (80)



1 - PARTIES CONTRACTANTES

MAITRE D'OUVRAGE :

SA NOUVERGIES
21A Boulevard Jean Monnet
94350 Villiers-sur-Marne

MAITRE D'OEUVRE :

PARAL'AX Architecture
14 ZAL des Pichottes
62142 ALINCTHUN
Tél. : 03 21 31 85 70 - Fax. : 03 21 31 85 77
E-mail : agence@paralax-archi.net

2 - OBJET

Construction d'un parc de 10 éolinennes et un poste de livraison sur les communes de Fouquescourt et Maucourt (80)

3 - TYPE DE MISSION

La présente convention a pour but de définir et conclure entre les 2 parties reprises au 1, le marché de maîtrise d'oeuvre limité à l'élaboration, le dépôt et le suivi administratif de l'instruction du dossier de permis de construire pour l'opération reprise en 2

4 - DESCRIPTION MISSION

A LA CHARGE DU MAITRE D'OUVRAGE :

- Transmission des planches de cadastre digitalisées (suivant possibilités) ; implantations des machines ; fourniture des données constructeur pour la modélisation des fondations ; zones de grutage ; etc...
- Insertion des éoliennes dans le cadre de l'étude paysagère et leur transmission au MOE
- Mise en forme du dossier
- Reprographie

A LA CHARGE DU MAITRE D'OEUVRE :

- Géo-référencement des planches de cadastre ; coordonnées exactes des machines pour consultation des services de l'armée et de la Direction Générale de

l'Aviation Civile (DGAC)

- Remise en forme des plans pour en extraire le principal (fonction de la demande)
- Réalisation d'un dossier de permis de construire par commune comprenant :
 1. PC1 : plan de situation A3 du projet sur fond IGN (indication des coordonnées) ; vue aérienne du projet ; plan cadastral coté du projet intégrant les massifs BA + chemins + zones de montage + pans coupés + poste de livrason (PDL)
 2. PC2 : Plan de masse phase travaux de l'ensemble des éoliennes ; schématisation du détail d'une phase travaux coté ; plan phase exploitation (retrait des zones de montage + pans coupés) ; situation A3 du projet sur fond IGN (indication des coordonnées)
 3. PC3 : Profil du terrain ; vue en coupe du projet
 4. Pour le PDL : Conception sur base technique transmise par MO + l'ensemble des éléments dus au titre du dossier de permis de construire compris une insertion de qualité
- Transmission des dossiers
- Signature des dossiers après validation

5 - OFFRE

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de Novembre 2013 et comprend les éléments de mission de maîtrise d'oeuvre définis à l'article I de la présente convention.

Le forfait de rémunération est calculé sur la base suivante :

Forfait total HT de rémunération	6 800,00 €
TVA 20,0 %:	1 360,00 €
Forfait total de rémunération TTC :	8 160,00 €

Soit Huit mille cent soixante euros toutes taxes comprises.

Le prix est actualisable. L'index d'actualisation choisi représente l'évolution des prix des prestations du maître d'œuvre. L'index choisi est l'index ingénierie I.

Le prix sera actualisé si un délai supérieur à 3 mois s'écoule entre la date ou le mois d'établissement du prix initialement établi et la date de commencement d'exécution des prestations.

Cette actualisation est effectuée par application au prix du marché d'un coefficient d'actualisation (Ci) donné par la formule : $Ci = I_m - 3/I_0$

I_0 = index ingénierie du mois m^o (mois établissement du prix)

Im-3 = index ingénierie du mois antérieur de trois mois au mois « m » contractuel de commencement des études. Ce mois « m » est celui de l'accusé réception par le titulaire de l'acceptation par le maître d'ouvrage du présent marché.

6 - PAIEMENT

Le maître d'ouvrage s'engage à verser les sommes dues au maître d'oeuvre pour l'exercice de sa mission sous 30 jours à réception de la facture.

7 - DÉLAIS

Le délai de livraison sera défini, en accord avec le maître d'ouvrage, dès acceptation du contrat de maîtrise d'oeuvre par le maître d'ouvrage.

La mission complète du maître d'oeuvre prendra fin dès acceptation du dossier de permis de construire par les services instructeurs.

8 - RESPONSABILITÉ

Le Maître d'œuvre ne pourra être tenu responsable pour tout acte ou tout document antérieur à la date d'acceptation de la présente convention.

9 - ASSURANCES

Le maître d'oeuvre remettra au maître d'ouvrage, dans un délai de 15 jours à compter de la notification de son marché, une attestation de son assureur justifiant qu'il est à jour de ses cotisations et que sa police contient les garanties en rapport avec l'importance de l'opération.

10 - MODIFICATION DE LA CONVENTION, PRESTATIONS OU CHARGES SUPPLEMENTAIRES

Toute augmentation ou toute remise en cause de la mission, du calendrier de réalisation, ou toute modification des documents approuvés, demandées par le maître d'ouvrage donnent lieu à l'établissement d'un avenant et emporte une augmentation des honoraires à proportion des études ou autres prestations supplémentaires indispensables à sa satisfaction.

Si le maître d'ouvrage ou si des circonstances imprévisibles imposent le recours à des spécialistes extérieurs dont l'intervention n'est pas incluse dans le présent contrat, les dépenses y afférentes ne sont pas à la charge du maître d'oeuvre.

11- PROPRIETE INTELLECTUELLE

La propriété du maître d'oeuvre sur ses œuvres trouve son fondement dans les articles L 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Le maître d'oeuvre jouit, en tant qu'auteur, du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre.

12 - RÉSILIATION

En cas de résiliation sur initiative du maître d'ouvrage que ne justifierait pas le comportement fautif du maître d'oeuvre, ce dernier a droit au paiement des honoraires et intérêts moratoires liquidés au jour de cette résiliation et d'une indemnité de résiliation égale à 20% de la partie des honoraires qui lui aurait été versée si sa mission n'avait pas été prématurément interrompue.

13 - ACCEPTATION DE L'OFFRE

La présente convention est acceptée pour valoir marché de maîtrise d'oeuvre entre les parties reprises en 1.

Fait à Alincthun, le 01/12/2014

Le Maître d'ouvrage,
(Dater et apposer la mention « Lu et approuvé » + signature)
SA NOUVERGIES

Le Maître d'oeuvre,
(apposer la mention « Lu et approuvé » + signature)
PARAL'AX ARCHITECTURE,
X. BRIOUL, Architecte DPLG

IDEX

Estimation de l'aménagement extérieur d'un poste de livraison Communes FOUQUESCOURT / MAUCOURT

DESCRPTIF		ESTIMATIF
LOT	POSTE	MONTANT HT
	Voirie	
	Implantation générale	
	Décapage des terres végétales et stockage sur la parcelle	
	Fouille pour réalisation de deux places de stationnement et pour les circulations	
	Évacuation des terres excédentaires en décharge	
	Mise en place d'un géotextile	
	Réalisation d'une couche de fondation en GNT de 40 cm d'épaisseur en 0/50	
	Réalisation d'une couche de forme GNT de 20 cm d'épaisseur en 0/31,5	
	Pose d'une bordure de type T1 pour les places de stationnement	
	Plus values pour la réalisation d'un bateau pour l'accès PMR	
	Pose d'une bordure en madrier traité autoclave classe 4 pour les cheminements piétons	
	Réalisation d'un cheminement en sable calcaire stabilisé	
	Pose d'un enrobé à chaud au droit des places de stationnement	
	Signalétique spécifique pour la place handicapée	
	Pose d'un panneau pour la place handicapée	
	Réalisation d'un cheminement piéton en pavé béton posé sur un lit de mortier maigre	
	Réalisation des murets en pierres suivant plans	
	Réalisation d'une clôture périphérique de type grillage à mouton sur des poteaux en châtaignier	
	Réalisation d'un puits de perte pour les évacuations des eaux pluviales	
	Réalisation de tranchées pour les réseaux EP	
	Sous total	45 000,00 €
	Plantations	
	Mise en place de terre végétale	
	Réalisation d'une prairie fleurie	
	Plantation d'arbres fruitiers d'essences local	
	Plantation d'une haie composée de charmilles et de hêtres	
	Plantation d'une pelouse	
	Sous total	15 000,00 €
	TOTAL HT	60 000,00 €
	TVA 20%	12 000,00 €
	TOTAL TTC	72 000,00 €